

2025



Avec les Meilleurs Vœux
de votre Conseil Municipal

**Boulangerie
Pâtisserie
Dracy-le-Fort**

1 rue du Bourg
71640 Dracy-le-Fort

03 85 94 14 85

Horaires

Mardi au samedi
6h30 - 13h et 16h - 19h

Dimanche
6h30 - 12h30



**Centre Orthopédique
de Dracy-le-Fort**

**Chirurgie Orthopédique
Soins Médicaux et de Réadaptation**

2, rue du pressoir – 71640 DRACY-LE-FORT

Téléphone : 03.85.87.55.00

E-mail : dfl.contact.usager@vivalto-sante.com

Site : <https://centreorthopedique-dracy.vivalto-sante.com/>



**Au service
des Professionnels, et des Particuliers**

- Entretien journalier et périodique
- Remise en état après travaux
- Vitrerie - Moquette
- Petites manutentions et transports pour l'industrie
- Ponçage et vitrification parquets
- Cristallisation sols pierre, marbre
- Désinfection - Désinsectisation - Dératification
- Fleurissement et entretien de tombes

CHALON 4 Chemin de La Menuse - 71530 CRISSEY

03 85 46 00 62

Fax : 03 85 46 80 60

e-mail : sotranet.sarl@orange.fr



27 Route de Louhans - 71270 Pierre-de-Bresse

03 85 76 21 48

pao@imprimerie-guinard.com



2 entreprises à votre service :

3 Allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT



Véhicules climatisés

3 AMBULANCES – 3 VSL – 1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51

Email : la.savoyarde@wanadoo.fr

Site :

www.ambulances-la-savoyarde.fr

Tél : 03 85 44 30 96



Véhicules climatisés

3 AMBULANCES – 2 VSL – 1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51

Email: ambugrandchalon@orange.fr

Site :

www.ambulances-du-grand-chalon.fr

Tél : 03 58 93 14 60

Le mot du Maire



Chers Dracysiennes et Dracysiens,



La succession ininterrompue des « tic tac » du mécanisme de l'horloge, nous rapproche inévitablement d'un changement qui n'aura pas son pareil. Et oui, elle mettra un point final à 2025 qui a été une année intense, avec ses temps forts, ses projets mais aussi avec ses moments de convivialité partagée.

Avant d'envisager un nouveau chapitre, il est toujours agréable de se remémorer tous les événements qui ont rythmé et dynamisé la vie de Dracy-le-Fort, en feuilletant, page après page, cette nouvelle édition du bulletin municipal que j'ai le plaisir de vous présenter.

Et puis viendra l'instant où, en une seule et unique seconde, un nouveau livre de 365 pages s'ouvre et s'offre à nous : 2026. À nous de nous en saisir pleinement, de prendre notre plus belle plume et d'en écrire l'histoire, celle qui nous ressemble, celle qui fait ce que nous sommes.

Vous l'aurez sans doute remarqué, l'édito ne se présente pas exactement comme les précédents en raison de la tenue des élections municipales les 15 et 22 mars prochain. Néanmoins, je tenais, par ces quelques lignes, à adresser mes sincères remerciements à l'équipe municipale qui participe aux décisions comme aux projets communaux et qui m'accompagne depuis 2020.

Je profite également de l'occasion qui m'est donnée pour saluer l'engagement et le dévouement du milieu associatif et économique qui participe activement au rayonnement de notre village.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé, bonheur mais aussi de prospérité pour cette nouvelle année.

Belle et heureuse année 2026 à tous !



Olivier GROSJEAN

Maire

Conseiller Communautaire Délégué au développement des équipements sportifs



Sommaire

Page 4 à 6	Infos...	Page 15 à 46	Rétrospective 2025
Page 7	Le téléthon à Dracy-le-Fort	Page 47	Principales dépenses 2025
Page 8 à 11	Les travaux de la passerelle	Page 48	Démarches administratives
Page 12	Le fleurissement	Page 49	Démarches d'urbanisme
Page 13	En bref...	Page 50	Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme





INFOS... INFOS... INFOS...

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dracysiens (particuliers) week-end : 385 € (**1^{ère} location**)

Dracysiens (particuliers) week-end : 740 € (**2^{ème} location** dans l'année)

Dracysiens (particuliers) jour semaine : 215 €

Comités d'entreprises week-end : 740 €

Comités d'entreprises jour semaine : 545 €

Option WI-FI possible : 10 €

Jour de l'An (veille et lendemain compris) : 2 015 € + caution de 5 000 €.

Une caution de 2 000 € ainsi qu'une attestation de responsabilité civile spécifique pour la période de location sont exigées pour chaque location.

La salle est louée sans vaisselle.



Capacité d'accueil : 220 personnes.

NUMÉROS UTILES...

SERVICES PUBLICS

MAIRIE 03 85 44 31 23

GROUPE SCOLAIRE 03 85 44 57 13

DÉCHETTERIE DE CHÂTENOY-LE-ROYAL
03 85 43 37 65
(Direction des Déchets du GRAND CHALON)

DÉPANNAGE EDF 03 85 41 36 37

URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33

SUEZ (Eau potable) 09 77 40 84 62

ASSAINISSEMENT (Eaux usées) 03 58 09 26 99

LA BIBLIOTHÈQUE 03 85 44 51 74

SERVICES D'URGENCE ET DE SECURITÉ

POMPIERS 18

GENDARMERIE de CHÂTENOY-LE-ROYAL
03 85 98 97 40 ou le 17
S.A.M.U. 15

ADM

BUXY 03 85 92 06 46
GRAND CHALON 03 85 46 89 50

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

(Chagny) ASSISTANTES SOCIALES 03 85 87 65 10

PHARMACIES

PLACE DU MARCHÉ (Châtenoy-le-Royal)
03 85 87 83 15

BLANCHET (Châtenoy-le-Royal) 03 85 98 94 25
DORIER (Givry) 03 85 94 17 71

SERVICE REPAS À DOMICILE

LRD SERVICES 03 85 94 89 39

TAXIS / AMBULANCES

La Savoyarde 03 85 44 30 96

SANTÉ

Centre Antipoison et Antivenimeux de Lyon

04 78 54 14 14

03 85 87 55 00

Clinique Orthopédique 03 85 87 55 00

Centre de soins de suite 03 85 87 55 00

Résidence Alzheimer (AKESIS) 03 85 98 90 09

Clinique VAL DRACY 03 85 97 57 00

Maison médicale (Givry) 03 85 44 44 01

Maison médicale (Châtenoy) 03 71 40 00 98

CULTE

PAROISSE S'adresser à la Cure de Givry 03 85 44 32 39

MICROCRÈCHE

07 87 23 52 67 ou 06 77 09 29 52

ASSISTANTES MATERNELLES : liste accessible sur le site internet de la commune.

CENTRES DE LOISIRS

Dracy-le-Fort 06 66 72 20 28

Châtenoy-le-Royal 03 85 42 49 50

Givry 03 85 94 87 86



INFOS... INFOS... INFOS...



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



EN 4 CLICS



BONNE UTILISATION !



Les engins de déneigement sont prioritaires !

Cela veut donc dire que les autres usagers doivent s'arrêter.

Le déneigement des voiries est prévu selon une procédure qui détermine l'ordre d'intervention en tenant compte d'abord des axes principaux de circulation, puis des voiries des différents secteurs.

Parallèlement à l'action mécanisée, les employés communaux sont chargés de dégager en priorité le groupe scolaire, l'accès à la Mairie, puis d'assurer des tâches identiques autour et sur le domaine public.



CHANTIERS PRIVÉS

Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

✓ Du lundi au samedi :

- 8h00 - 12h00
- 13h30 - 20h00

✓ Ils sont interdits toute la journée les dimanches et jours fériés (excepté les interventions d'utilité publique en urgence).

Il est rappelé également que les véhicules des entreprises réalisant des travaux chez des particuliers doivent respecter la libre circulation.

Il est donc interdit à ces derniers de stationner sur les trottoirs ou de gêner la circulation.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !





L'action sociale

Du bureau de bienfaisance au C.C.A.S. : 200 ans d'histoire

Avant la Révolution Française, l'église catholique prenait seule en charge toutes les actions en faveur des pauvres. Avec la Déclaration des Droits de l'Homme, le principe de l'assistance apparaît comme « *un devoir de l'état et un droit pour le citoyen* ».

Les bureaux de bienfaisance sont créés par la loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796). Ils sont les descendants des bureaux de charité instaurés dans le royaume dès le XVII^e siècle, puis développés par TURGOT et NECKER au XVIII^e. Ils sont destinés à secourir les indigents ne pouvant bénéficier d'une loi d'assistance obligatoire dans les hospices. Pour cela, ils distribuent des soupes et des secours en nature (nourriture, vêtements, charbon...) et donnent des travaux à réaliser aux ateliers de charité.

Les bureaux d'assistance ont été mis en place par la circulaire du 19 janvier 1903 dans les communes dépourvues de bureau de bienfaisance. Les centres communaux d'action sociale en sont les héritiers.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.), l'État leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. Aujourd'hui, ce sont les C.C.A.S. qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte cependant beaucoup plus large d'interventions de développement social local.

Chaque C.C.A.S. est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. On compte parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. La parité apporte au C.C.A.S. une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise.

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. À ce titre, **il développe différentes activités et missions légales ou facultatives**, directement orientées vers les populations concernées.

14 500
C.C.A.S. et C.I.A.S.
(Centre intercommunaux d'action sociale)
recensés en France

Pour tous renseignements complémentaires,
vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au

03.85.44.31.23

ou par mail à l'adresse :
dracy.le.fort@wanadoo.fr

LE C.C.A.S.

accompagne les dracysiens par différents dispositifs :

- Bons d'achats en faveur des bacheliers avec mention très bien pour l'année scolaire 2025/2026 : **NOUVEAUTÉ** ;
- aides centre de loisirs, carte « *Avantages Jeunes* » ;
- aide financière pour le maintien à domicile des aînés ;
- aide alimentaire d'urgence ;
- aide exceptionnelle, examinée au cas par cas...

et anime le village en organisant le repas des aînés, l'arbre de Noël, le Vide Greniers, la Bourse aux Jouets et Matériels de Puériculture, les « *Terrasses de Dracy* »...



Le téléthon à Dracy-le-Fort...

En 1958, une poignée de parents révoltés contre l'ignorance et l'impuissance de la médecine et de la science face aux maladies neuromusculaires qui touchent leurs enfants, décident de créer l'Association Française pour la Myopathie (AFM). Elle se bat alors pour faire reconnaître des maladies délaissées par les pouvoirs publics et mal connues des médecins et des chercheurs. En 1976, l'Association est reconnue d'utilité publique.

- ◆ En 1981, l'AFM crée son premier conseil scientifique, le début d'un partenariat inédit entre les malades, les chercheurs et les médecins.
- ◆ En 1986, un jeune chercheur annonce, lors du deuxième colloque scientifique organisé par l'Association, la découverte du gène responsable de la myopathie de Duchenne. Cette découverte sera déterminante pour l'AFM qui décide de faire de la recherche génétique le fer de lance de son action pour guérir.

Pour disposer des moyens financiers d'une recherche innovante et puissante, l'AFM crée en France, en 1987, le 1^{er} Téléthon. C'est un succès immédiat ! Grâce à la mobilisation exceptionnelle des Français, le combat des familles change de dimension, ce qui a permis à l'AFM de créer son premier laboratoire: le Généthon, pionnier de la génétique et de la thérapie génique pour les maladies rares.

Le Téléthon, ce n'est pas seulement un marathon télévisuel de 30 heures : c'est aussi une mobilisation nationale qui fédère plus de 15 000 communes et plus de 280 000 bénévoles engagés à faire grimper le compteur. Partout en France, des animations prennent vie pour collecter des fonds au profit de la lutte contre les maladies rares. Dracy-le-Fort et Mellecey ont décidé de s'associer pour cette noble cause.



Les 120 écoliers de CE1 à CM2 des groupes scolaires du Petit-Puits de Mellecey et Les Crays de Dracy-le-Fort se sont dépensés sans compter, le samedi 30 novembre, pour la 7^{ème} édition de la Course du Muscle, organisée en faveur de l'AFM-Téléthon. Ce sont pas moins de 803 tours du stade Alain MONY qui ont été comptabilisés avec la participation à un parcours de motricité pour les plus petits et pour les plus grands à une course. Les écoliers ont fait de belles étincelles en générant 9 724 € de promesses de dons.



À ce record, le Mono Life Cycle Aluze s'est lancé un défi sportif d'envergure : effectuer en 24 h sur une seule roue le plus de kilomètres possibles au profit de la recherche. Le top départ a été donné le vendredi 29 novembre à 18 h à Dracy-le-Fort. Pour ce faire, trois parcours ont été proposés aux 25 monocyclistes engagés : une boucle de 1 km sur le parcours de santé, un aller-retour de 14 km par la voie verte jusqu'au Charreaux, et un autre aller-retour de 21 km par voie verte jusqu'à l'entrée de Buxy. Au final, le samedi soir à 18h, ce sont 2 000 € supplémentaires qui ont été obtenus en réalisant 2 000 km ; une belle prouesse autant sportive que solidaire !



Pour terminer ce week-end sur une note conviviale et même enfantine, l'association Mellecey Loisirs Cirque a organisé des animations annexes avec l'installation des structures gonflables dans la salle polyvalente André JARROT, la mise en place d'une buvette mais aussi le versement des 400 € de dons obtenus par l'Association sportive Mellecey Mercurey (ASMM), en présence de plusieurs élus dracysiens et des communes environnantes

Au final, ce sont plus de **13 000 €** de dons qui ont été récoltés au profit de l'AFM-Téléthon. Un grand bravo à tous les partenaires et aux bénévoles qui ont permis ce record phénoménal !



L'histoire de la passerelle

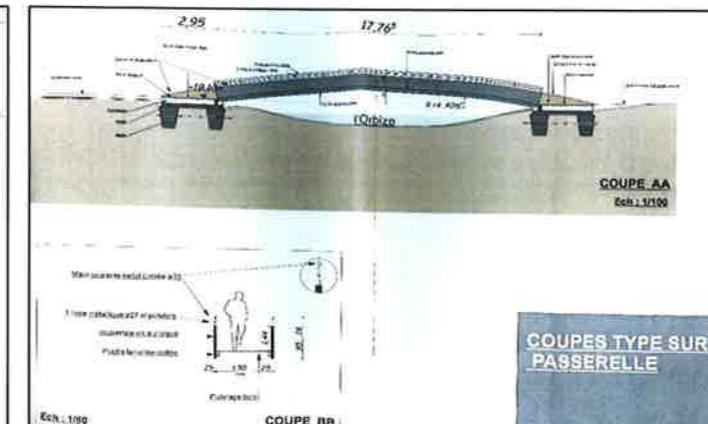
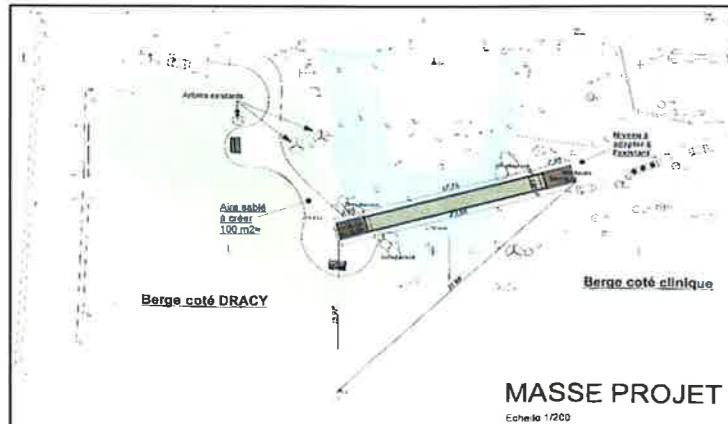
Découvrir Dracy-le-Fort, c'est voyager au cœur de la Côte Chalonnaise entre les cépages de Givry, les bois de la Garenne et le lit de l'Orbize. Ce mélange de paysages et de couleurs offre, à ses 1 523 habitants, un cadre de vie agréable et paisible aux « portes » de Chalon-sur-Saône. Afin de préserver son identité au fil des années, les municipalités successives ont fait le choix de privilégier le développement des différents types de mobilités avec d'un côté les voiries qui font l'objet d'une attention particulière avec un programme pluriannuel de réfection des enrobés, complété par une opération annuelle de pontage des fissures (18 586 mètres de voirie recensés) ; puis de l'autre à l'ensemble des déplacements non motorisés comme la marche à pied ou encore le vélo, plus respectueux de l'environnement. La commune est ainsi accessible aussi bien aux véhicules, qu'aux cycles mais aussi et surtout aux promeneurs.

Un cheminement piétonnier permet ainsi de traverser une grande partie de la commune de Dracy-le-Fort. À proximité du centre bourg, celui-ci était néanmoins interrompu par le franchissement de la rivière « Orbize », qui nécessitait d'emprunter un ouvrage d'art en pierre. Ce site très agréable, entouré de plantations et d'un bâti environnant de grande qualité, est un lieu idéal de promenade pour les locaux comme pour les visiteurs.

Cependant, le pont qui avait été créé avant 2007 était exclusivement réservé à la circulation des véhicules. L'étroitesse de ce dernier et la circulation automobile qui était très importante ne permettaient pas aux piétons, ni même aux promeneurs occasionnels, de l'emprunter en toute sécurité.

C'est pourquoi la commune a souhaité aménager une passerelle sur l'Orbize à la hauteur du moulin de la Rue du Prémoy afin de maintenir ce cheminement sur l'ensemble du territoire dracysien. L'objectif de celle-ci reposait sur le fait de créer un véritable équipement uniquement réservé aux piétons, garantissant une accessibilité aux familles et aux enfants dans des conditions de sécurité optimales. Une réflexion a été engagée sur la faisabilité d'un tel investissement aussi bien sur le côté esthétique que logistique.

Devant la technicité requise par un tel projet, les élus ont décidé de se faire accompagner par le cabinet d'architecture FAUCHER pour la conception mais aussi pour la maîtrise d'œuvre. Ainsi, avec un cahier des charges précis basé sur le maintien de la qualité paysagère et le souci d'apporter une réponse aux besoins en matière de sécurité. Il fallait imaginer une structure qui devait parfaitement s'intégrer au cadre architectural et environnemental existant.



au fil du temps et de l'eau !

Après présentation des plans définitifs et passation d'un marché public, l'esquisse est devenue progressivement réalité grâce à plusieurs corps de métiers.

Ainsi, c'était une passerelle d'une longueur de 18 mètres au-dessus de l'Orbize et de 6 tonnes mélangeant acier et bardage en bois. Il a fallu attendre le mois d'octobre 2007 pour assister à sa mise en place par les établissements CAYON LEVAGE. Cette manœuvre particulièrement spectaculaire a consisté à déposer la structure construite par l'entreprise SMJM. Pour finaliser ce nouvel ouvrage, des éclairages publics ont été installés à ses abords.

Ainsi, les piétons n'ont plus été contraints de s'aventurer à leurs risques et périls sur la voie roulante. Cette passerelle a ainsi permis de poursuivre de manière sécuritaire la balade en se jouant du cours d'eau. À l'heure des comptes, il a été investi 63 800 € T.T.C., subventionné par l'opération « Cœur de Village » et par l'agglomération chalonnaise avec le label « PDU » pour cette réalisation. Une fois achevée, elle a été inaugurée le 8 décembre 2007 en présence de plusieurs élus locaux, de la Municipalité de l'époque, des entreprises (DBTP, SA BOUCHER, SMJM et GRILLOT) qui ont été parties prenantes de ce projet ainsi que le Sous-préfet, M. HUMBERT.



Vue coté du pré communal



Vue coté de la Rue du Prémoy

Au fur et à mesure des différentes étapes qui ont jalonné la création de cette passerelle, de nombreux dracysiens ont été interpellés par cette création au point que Renée SARRAS-JOUDRIER, une administrée connue pour ses nombreuses contributions littéraires, son implication dans la vie associative et son lien indéfectible avec la bibliothèque communale, a écrit un poème inspiré par la réalisation de la passerelle.



À Dracy, un petit pont de bois

Un petit pont de bois à l'entrée du village
Est venu se courber sur l'Orbize bien sage
Et le grand vent d'automne a balayé les feuilles
Pour que l'onde soit pure et lui fasse bon accueil.

Ah ! Comme il se sent bien dans ce décor champêtre,
Impatient il attend les premiers promeneurs
Et des groupes d'enfants qui danseront peut-être
Comme autant de lutins riant de tout leur cœur.

En espérant ce jour il paraîtra son allure
Près d'un saule pleureur et des arbres géants
Des sentiers rocheux accèdent à sa cambrure
Et quelques bancs de bois invitent le passant.

En amont l'eau s'écoule au travers d'un barrage
Vers la vieille ferme, bouillonnant en cadence
Parfois comme un torrent lorsque la pluie fait rage
Et génère des crues le gonflant d'importance.

Le petit pont de bois à l'entrée du village
Contemple un peu craintif ces témoins du passé
C'est vrai qu'il aimeraît être aussi d'un autre âge
Et sentir sur sa voûte la marque des années.

Mais les lutins racontent que l'Orbize à Dracy
Vient de se fiancer parmi les feux follets
Tant que coulera l'eau ils resteront unis
Mais ne le dites pas c'est encore un secret.

Renée SARRAS-JOUDRIER

La passerelle

Avec la succession des aléas climatiques, l'utilisation régulière des administrés, la passerelle s'est progressivement détériorée depuis son achèvement. Afin de la maintenir en état, il a donc été décidé, en 2015, de procéder au remplacement complet du passage piéton et à la pose d'éléments antiglisse pour sécuriser le cheminement.



Cette opération a été complétée, en 2016, par une intervention au niveau de la préservation du bois au niveau des deux parapets. Le service technique communal a donc procédé à un léger ponçage, puis à l'application d'une couche d'accroche suivie de deux couches de lasure.

Depuis cette date et malgré les réparations ponctuelles qui ont pu être faites au fil des années, cet équipement communal se dégrade. Compte tenu de l'état d'avancement de sa détérioration et sa fragilité à certains endroits, la commune a mandaté la société SOCOTEC pour réaliser un diagnostic préliminaire dans le cadre du budget 2025.



Le résultat est sans appel : de nombreux éléments en bois sont endommagés et il convient de procéder à la réhabilitation complète de la passerelle.

Devant la particularité technique exigée en matière de sécurité, la collectivité s'est tournée vers le cabinet RC BOIS pour l'assister dans la création du cahier des charges et dans le suivi du chantier avenir. Une planche ayant cédé sous le passage d'un des agents techniques entretenant les arbres se trouvant aux abords de la passerelle et afin d'éviter tout risque d'accident, un arrêté de fermeture exceptionnelle de cet équipement a été rédigé le 3 décembre 2024.

Favoriser la mobilité douce en recréant un véritable équipement uniquement réservé aux piétons, garantissant une accessibilité aux familles, sécuriser un cheminement piétonnier, préserver, valoriser et agrémenter un espace public dans les règles environnementales en vigueur, tels sont nos objectifs pour la réalisation de ce projet.

Les travaux envisagés, répondant aux règles d'accessibilité, seront les suivants :



et ses travaux...

Suivons pas à pas les travaux :

1^{ère} étape : Installation d'une bâche de protection.



Suite à la venue de la Police de l'Eau et afin de respecter la biodiversité aux abords de la passerelle, il nous a été demandé de bâcher sa partie inférieure afin de prévenir l'installation de passereaux ou d'oiseaux.

2^{ème} étape : Étude hydrogéotechnique.



Une étude de sol est loin d'être une simple formalité, c'est la garantie de la viabilité de ce projet. Elle a été confiée au cabinet HYDROGEOTECHNIQUE afin qu'elle renseigne sur la composition et le comportement du sol, donne des informations essentielles pour une construction sans surprises et pour voir si les fondations actuelles supporteront le nouvel ouvrage.

3^{ème} étape : Dépose et démontage de l'ancienne passerelle.



L'entreprise de levage MEDIACO est venue le 12 juin pour l'extraction de la passerelle avec une grue de 70 tonnes. Elle a ensuite été déposée dans le terrain communal situé à côté pour que la société COVRE puisse, à son tour, la démonter en toute sécurité.

Les travaux se poursuivent actuellement, vous retrouverez l'évolution dans les prochains supports.

4^{ème} étape : Préparation démolition



Après de nouveaux calculs de charges pour modifier les plans de fabrication, un coffret électrique de chantier a été installé ainsi qu'un branchemen temporaire en eau potable. Le 15 octobre, l'entreprise SIMONATO a entrepris les travaux de préparation et de sécurisation du chantier.

5^{ème} étape : Démolition des culées



Une fois que le terrain a été bien préparé, le temps est venu de procéder à la démolition des culées de béton existantes. Cette opération consiste à extraire les fondations de la passerelle.

6^{ème} étape : Crédit des micropieux



Les micropieux sont une solution efficace pour assurer la stabilité des structures. Ils sont utilisés pour renforcer les fondations et éviter tout risque d'affaissement. Le 27 octobre, TPGEOP est intervenue pour débuter la création des 8 micropieux nécessaire aux culées de béton.



Le fleurissement dracysien



En bref...

QUELQUES CHIFFRES (au 12 novembre 2025)

Ont été déposés :	5 mariages ont été célébrés	7 transcriptions de décès
8 permis de construire	4 PACS	26 décès
51 déclarations préalables	4 naissances	10 579 repas ont été servis au restaurant scolaire pour l'année 2024/2025
1 autorisation de travaux		

LES TIMBRES « DRACY-LE-FORT »

Que ce soit pour les collectionneurs ou les clients souhaitant affranchir leurs lettres d'une manière plus originale et pour valoriser le territoire communal, plusieurs nouveaux timbres à l'effigie de la commune ont été réalisés (tarif lettre verte 20 grammes).

Depuis 2025, une édition limitée « *Dracy d'Antan* » est aussi proposée à la vente sous la forme d'un carnet de 4 timbres représentant notre commune, vendu à 10 €.



LE GRAND CHALON SUBVENTIONNE 4 ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du F.A.A.P.A.S. (Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives) et sur proposition du Maire, les subventions suivantes ont été attribuées :

- Tennis Club : **1 638 €**
- Gymnastique Volontaire : **794 €**
- Pétanque Dracysienne : **114 €**
- Yoga pour tous : **192 €**

LE C.C.A.S. PEUT VENIR EN AIDE AUX AÎNÉS

Dans le but d'apporter une aide à domicile aux personnes âgées dépendantes (à partir de 70 ans) pour l'entretien du logement et de concourir au maintien dans le milieu habituel de vie, le C.C.A.S. a décidé d'attribuer une aide à hauteur de 200 € (maximum). Celle-ci est accordée dans l'attente des prestations de l'APA ou de la mise en place d'un plan CARSAT/MSA et n'est pas cumulable avec les prestations citées.

Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence annuel ne doit pas excéder :

- Pour une personne seule : **12 000 €**
- Pour un couple : **18 000 €**

Cette participation est versée une fois par an sur présentation de la facture acquittée, de l'avis d'imposition (ou de non-imposition) et d'un relevé d'identité bancaire.

NOS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

→ **58 830 €** est la part de la commune versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.).

→ **2 713 €** est le montant réglé pour le fonctionnement du collège de Givry (emprunt soldé au 25 juin 2025).

→ **34 170 €** est le coût du ménage des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, restaurant scolaire, salle polyvalente).

L A T O U R

Désamiantage | Couverture | Zinguerie | Isolation

DEPUIS 30 ANS,
NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE DISPOSITION
POUR COUVRIR VOS PROJETS
DE RÉFLECTION DE TOITURE,
BARDAGE, ZINGUERIE & ISOLATION

SAS DCL
31, rue A. Marie AMPERE
Z.A. Les Bletryss
71530 CHAMFORGEUIL
03 85 09 51 30
saslatour@gmail.com

www.desamiantage-couverture-latour.com

EIFFAGE
ROUTE

- Travaux routiers, publics et particuliers
- Aménagement accès villas
- Équipement collectifs, terrassement, assainissement
- Emulsion de bitume, matériaux enrobés

Parc d'Activités
La Tuilerie

71640 DRACY-LE-FORT

Téléphone : 03 85 98 94 94
Fax : 03 85 98 94 98

Monsieur Store CHALON-SUR-SAÔNE

ATS 71 - Rue Principale - 71530 CRISSEY - Tél. 03 85 43 40 30
chalon-sur-saone@monsieur-store.net

Monsieur Store

www.monsieurstore.com

STORES - PERGOLAS
FENÊTRES - VOLET
PORTE - PORTAILS
PORTE DE GARAGE

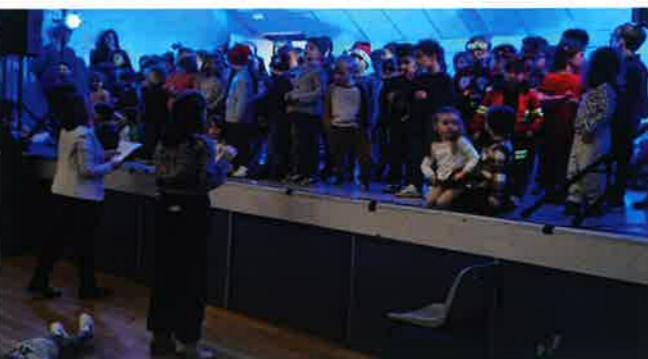
... C'était en décembre 2024

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ONT DÉBUTÉ EN FANFARE AVEC L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES...



Le vendredi 6 décembre, le village de Dracy-le-Fort a vibré au rythme de la magie de Noël. La soirée a commencé par une vente de sapins, permettant à chaque famille de repartir avec son sapin de Noël, prêt à être décoré pour les fêtes.

Les enfants de l'école ont ensuite pris le relais pour enchanter la soirée. Accompagnés de leurs maîtresses, ils ont interprété des chants de Noël qui ont réchauffé le cœur des spectateurs. La grande star de la soirée, bien sûr, a été le Père Noël lui-même, qui est venu rendre visite aux enfants. Il a distribué des papillotes aux petits chanceux. Les rires et les sourires étaient au rendez-vous.



Le tirage au sort de la tombola a eu lieu, offrant aux heureux gagnants la chance de repartir avec de superbes lots grâce aux généreux partenaires de l'Association des Parents d'Elèves : Manège de la Tuilerie, Kart 71, Atelier Coiffure de Carole, Allex, Hôtel le Dracy, 1055, Studio Violine, La Carambole, Aérodrome de Champforgeuil, des domaines viticoles (Deliance, Pillot et Giacometti), l'Or en Jeu, Carrefour Market Chatenoy, AquaFun Park de Laives, Parc des Combes, château de Couches, V&B Chalon Sud, Château de Sully.

La fête s'est prolongée avec un DJ, qui a mis l'ambiance avec des morceaux festifs et une magicienne qui a émerveillé petits et grands. Les parents et leurs enfants ont pu se restaurer et reprendre des forces à la buvette.

Ils nous racontent leur soirée :

Adélaïde – CP : « *C'était très bien. J'ai chanté. Je me suis bien amusée. On a dansé. Le Père Noël est venu et nous a donné des papillotes. Il y avait même ma maîtresse. J'ai vu tous mes copains et on a joué à loup glacé.* »

Donovan – CM2 : « *La soirée de Noël était super bien. On a très bien chanté. On a chanté : le vent dans les voiles, le Père Noël existe vraiment et bons baisers de Fort de France.* »

Oscar – GS : « *J'ai aimé la soirée. Je suis devenu membre de l'APE et j'ai aidé à servir et faire la vaisselle* » .

Théodore – CM1 : « *On a chanté des chansons de Noël avec les maîtresses et Fabien. Il y avait aussi le maître et les ATSEM. Il y avait une buvette avec du coca et des chips, des assiettes avec de la charcuterie et des cornichons. Il y avait une magicienne et de la musique. On a dansé et on s'est éclaté !* ».

BEAU SUCCÈS POUR LE MARCHÉ DE NOËL !

Le Marché de Noël a attiré de nombreux visiteurs le dimanche 8 décembre. L'événement a rassemblé 24 exposants, offrant une grande variété de produits artisanaux, de décos de Noël et de cadeaux originaux. Les visiteurs ont pu déambuler parmi les différents stands, découvrir des créations uniques et dénicher des idées de cadeaux pour les fêtes.



Le Père Noël est de nouveau venu rendre visite aux enfants et un concours de dessin a été organisé sur le thème de Noël. Nos grands vainqueurs sont : Léa (catégorie maternelle), Hugo (catégorie CP/CE) et Lison (catégorie CM). Les bibliothécaires ont également lu des contes qui ont enchanté petits et grands. La buvette a également été un point d'attraction pour les visiteurs qui ont pu se réchauffer en dégustant des gaufres et du vin chaud. L'APE a aussi proposé à la vente des lumignons et des décos de Noël réalisés par les enfants du périscolaire.

Bravo aux bénévoles et merci pour les enfants.



...Décembre 2024

À LA DÉCOUVERTE DES SONS ET DES INSTRUMENTS...



Le jeudi 19 décembre, le groupe scolaire a assisté au spectacle de Noël, dans la salle de motricité, offert par le C.C.A.S. et assuré par Michel SAURON de la COMPAGNIE LES NUITS BLANCHES.

Baba le tuba, vit avec ses amis, la famille Saxophone, au pays de la Mélodie du Sud. Baba, toujours affamé, un peu la risée de son pays, décide de le quitter. Son chemin, à travers la forêt bleue, sera semé d'embûches et de rencontres insolites. Il découvrira la Rythmie du Nord où il espère pouvoir manger à sa faim. La rencontre avec les instruments rythmiques sera difficile. Baba appelle ses amis les Saxos à la rescoufle. Les deux pays s'affrontent au travers des joutes musicales où chacun finit par apprécier l'autre. Les adversaires deviennent amis et créent l'orchestre...

Ce spectacle, choisi par le corps enseignant, a été apprécié par tout le monde, grands comme petits. Pendant une heure, cette histoire drôle, intelligente, émouvante, mettant en scène des personnages de pays différents ont fait voyager les enfants tout en les sensibilisant à la difficulté première d'accepter l'autre dans sa différence, la découverte, l'échange, le partage et finalement l'amitié.

Le C.C.A.S. était représenté par Martial BEUGNET, Annie LEGRAND, Mireille MENAND, Dominique PETITJEAN et Marie-Claude PALMACE.



...PUIS UNE VISITE SURPRISE DU PÈRE NOËL !



Après un spectacle riche en couleurs et en sonorités, un invité mystère s'est glissé sans bruit dans l'école « Les Crays » et qui attendait patiemment les jeunes dracysiens : le Père Noël !

Venu faire une petite halte à Dracy-le-Fort, il a souhaité saluer et dire quelques mots aux enfants dans leur classe. Dans sa grande générosité, il a apporté à chacun des écoliers des friandises en chocolat. Pour l'aider dans cette agréable et conviviale mission, il a pu compter sur plusieurs membres du C.C.A.S. : Mmes PALMACE et PETITJEAN, ainsi que M. BEUGNET.



lejournal
des éditions



par l'intermédiaire de son correspondant pour Dracy-le-Fort, est à votre disposition pour relater réunions et toutes manifestations.

N'hésitez pas à contacter **Emmanuel MÈRE** qui assure la correspondance du Journal sur Dracy-le-Fort.

Ses coordonnées : téléphone : 06 60 04 25 29 e-mail : emmanuel.mere71@gmail.com



... Décembre 2024

ET UN 5^{ÈME} ARBRE PLANTÉ !



Rien de tel pour finir l'année 2024 et juste avant les vacances scolaires, que de planter un arbre. Une agitation particulière a été observée dans la zone de loisirs, aux abords de la salle Polyvalente, André JARROT.

C'est par un temps hivernal et nuageux que les 17 élèves de CM2, chaussés de leurs bottes et imperméables vu les épisodes pluvieux de la semaine, sont venus à la rencontre, le **vendredi 20 décembre**, de l'entreprise DOUCET pour planter un arbre fruitier : un pommier.



Ce nouvel arbre est venu rejoindre un érable rouge, un tilleul, un chêne et frêne raywood qui avaient été plantés lors des années précédentes. Ce projet « *un arbre par classe de CM2* » a été initié par la Municipalité depuis 2020. Il permet, tous les ans, aux élèves de choisir parmi plusieurs essences l'arbre qui symbolisera leur année scolaire, d'apprendre les rudiments des plantations et surtout de participer à l'embellissement d'un espace public où petits et grands se promènent.



Sous le regard bienveillant de leur enseignante, Mme Francine MATTHYS mais aussi de Mmes Mireille MENAND et

Dominique PETITJEAN (conseillères municipales) chaque élève dracysien a participé à la plantation de cet arbre fruitier avec une fierté non dissimulée !

La zone de loisirs s'arbore et se diversifie d'année en année et se pare de nouvelles couleurs. C'est à la fois un beau geste pour l'environnement local, sa biodiversité mais aussi un très bon souvenir pour ces enfants.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

tél. 03 85 44 31 23 – fax 03 85 44 46 41

e-mail : dracy.le.fort@wanadoo.fr

site officiel : www.mairie-dracy-le-fort.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :
DU LUNDI AU VENDREDI

de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI

(uniquement les semaines paires)

de 9 h 00 à 12 h 00

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :
DU LUNDI AU VENDREDI

de 9 h 00 à 12 h 00

de 13 h 30 à 17 h 30

de 9 h 00 à 12 h 00

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Le Maire : Olivier GROSJEAN
Le 1^{er} adjoint : Georges PAUCHARD
Le 2^{ème} adjoint : Dominique PETITJEAN
Le 3^{ème} adjoint : Martial BEUGNET





... Janvier 2025

LA MUNICIPALITÉ PRÉSENTE SES VŒUX AUX FORCES VIVES DE LA COMMUNE



Dans le quotidien d'une commune, il y a des événements qui sont uniques et qui permettent de rassembler toutes les personnes qui concourent à la vie du village. La cérémonie des vœux est un moment ancré dans la tradition de début d'année. Janvier symbolise des transitions, des commencements mais aussi des fins. Il permet de dresser le bilan tout en se tournant vers l'avenir. La Municipalité a alors accueilli, le **mardi 7 janvier** à la salle polyvalente André JARROT, environ 110 personnes dont le sous-préfet Olivier TAINTURIER, des élus comme Sébastien MARTIN, des présidents d'associations, des dirigeants d'entreprises locales, des représentants de la gendarmerie et des services de secours et incendie...

Lors de son allocution, l'édile a évoqué les avancées de la commune au cours de l'exercice 2024, notamment la création d'un pumpptrack subventionné à 75 %, la poursuite du passage de l'éclairage public en led, la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de notre école ou encore la concrétisation de l'interconnexion d'eau potable grâce au Syndicat Mixte des Eaux Chalon Sud-Ouest (SMECSO) qui permettra aux établissements de soins dracysiens de fonctionner quel que soit la qualité de l'eau. Ainsi, en cas de dysfonctionnement technique ou d'altération, l'alimentation de secours les desservira grâce au réseau du Grand Chalon qui se trouve au niveau de la commune de Chatenoy-le-Royal.

Evoquant la gestion réfléchie de la municipalité sur les prochains investissements, le maire a rappelé que le travail des commissions thématiques avait déjà débuté et qu'elles élaboraient ensemble les grandes orientations du budget voté en mars. Il sera principalement axé sur la poursuite du développement du volet environnemental avec l'installation d'une nouvelle cuve de récupération des eaux pluviales, l'optimisation des ressources communales, le maintien du cadre de vie et de son embellissement avec la réhabilitation de la passerelle située Rue du Prémoy.

2025 sera aussi une année charnière au niveau intercommunal avec la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). « *Cette nouvelle étape sera le fruit d'un travail d'échanges et de retours d'expériences de terrain. Elle fera l'objet d'une attention toute particulière et concertée avec l'ensemble des communes-membres du Grand Chalon. Soyez assurés de ma profonde détermination et de ma ténacité à nous faire entendre au sein de l'agglomération et à ce que notre collectivité participe aux grands dossiers qui feront l'intercommunalité de demain* ».



Dracy-le-Fort a opté pour un choix simple : la générosité pour lutter contre la précarité des plus jeunes. Pour reprendre les mots de Pierre LECOMTE DU NOÜY « *il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle* ».



C'est donc dans cette optique que pour la 15^{ème} année consécutive, grâce aux actions menées par notre C.C.A.S., il a été remis au Relais Bébés des Restos du Cœur, représenté par Jean-Louis MILLIARD, un don de produits de puériculture et d'hygiène d'une valeur totale de 610 €.

C'est sur cette note de solidarité, d'entraide et d'humanité qu'il a été adressé au nom de l'ensemble des élus à tous les présents et à ceux qui leur sont chers, les meilleurs vœux de santé, de bonheur mais aussi de réussite dans toutes leurs entreprises.



... Janvier 2025

LE 1^{ER} TEMPS FORT DU JOURNAL DE DRACY



Comme le veut sa tradition, le Journal de Dracy débute son année avec l'organisation d'une réception.

C'est ainsi que le **11 janvier**, tous ses lecteurs dracysiens ou non d'ailleurs ont été conviés pour un moment chaleureux où rencontres sont nombreuses et où chacun peut se retrouver autour du verre de l'amitié.

Les visiteurs ont pu adresser leur don et ainsi contribuer à la parution de l'ensemble des numéros qui seront distribués tout au long de 2025. En remerciement, il leur a été offert le verre de l'amitié.

Les élus du Conseil Municipal ont pris part à cette réception et ont remercié chaleureusement l'équipe du Journal de Dracy et son président Marc GRÉGOIRE pour leur invitation.

LA COMÉDIE FAIT ESCALE À DRACY-LE-FORT

« *Changement de cap* » pourrait évoquer une énième résolution de la Saint-Sylvestre. Il n'en est pourtant rien : c'est le titre de la pièce de théâtre d'Emmanuel Ruffié que la troupe Arc-en-Scène a joué le dimanche **12 janvier** sur la scène dracysiennes. La section théâtre adultes de l'association Familles rurales de la ville



d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or) s'est produite pour la seconde fois, à l'invitation de l'association « *Les Loisirs de Dracy* », le temps d'une comédie dont l'action se déroule sur un grand bateau de croisière voguant vers les Canaries.

Tout se passe bien à bord, jusqu'au moment où le capitaine décide brusquement de changer de cap. Le quotidien des voyageurs s'en trouve alors bouleversé, et l'équipage, tout dévoué aux passagers, sera là pour arranger les choses, ou pas...



Après une représentation qui s'est déroulée sans naufrage, les 147 spectateurs présents se sont tous accordés à dire qu'ils avaient passé un très bon après-midi et qu'ils avaient beaucoup apprécié la qualité du jeu de la troupe d'acteurs.

L'association « *Les Loisirs* » était ravie d'une telle affluence et elle espère que ses prochaines actions connaîtront le même succès.



Le C.C.A.S. propose à la location des tables et des bancs pour vos réceptions :

Forfait : 1 table et 2 bancs
ou

1 table et 8 chaises : 5 €

Pour plus de renseignements, merci de contacter
le secrétariat de mairie



... Janvier 2025

UNE COLLECTE QUI BAT TOUS LES RECORDS !

Pour ne rien perdre mais plutôt transformer et devant le succès rencontré par les deux précédentes éditions, la Municipalité a décidé de reconduire une nouvelle fois l'organisation d'un point de collecte pour récupérer les sapins de Noël.

Après avoir trôné au beau milieu du salon pendant les fêtes, les administrés ont été invités à offrir une seconde vie à leur conifère en venant le déposer sur le parking de la salle polyvalente André JARROT du **28 décembre 2024 au 12 janvier 2025**. sans sac et débarrassé de toute guirlande, neige artificielle ou décos.

Cette opération a permis d'éviter tout dépôt sauvage aux abords du village, et de collecter près de **183 sapins**. Une fois collectés puis broyés, ils seront transformés en paillage, ce qui servira d'isolant aux pieds des plantations, dans les espaces verts publics.

Cette technique permet ainsi de réguler la température du sol : moins froid en hiver (le broyat réduit les risques de gel) et moins chaud et sec en été (l'évaporation de l'eau est diminuée). Par ailleurs cette couche naturelle évite le développement des « *herbes indésirables* » et l'usage de produits phytosanitaires.

Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue fin 2025/début 2026.



SOCHALEG

Société Chalonnaise d'Électricité Générale

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2025



Le recensement de la population de la commune s'est déroulée du **16 janvier au 15 février 2025** inclus. Avec l'essor des nouvelles technologies, il était donc possible de répondre à l'enquête directement par internet, sur le site de l'INSEE. Simplicité, rapidité, fiabilité mais surtout sécurité des données collectées sont les maîtres mots de cette nouvelle méthode.

Allant bien au-delà d'une simple photographie du nombre de Dracysiens, ces résultats auront des répercussions directes sur notre quotidien. Ils serviront aux attributions des dotations de l'État pour nos prochains budgets, mais aussi lors de la délivrance d'autorisation d'implantation pour de nouveaux commerces, dans le cadre de la construction de nouveaux logements ou encore le développement des transports.

Cette collecte a été marqué par un très bel élan de la part des administrés qui ont répondu très rapidement sur internet (56,1 % de logements recensés au 21 janvier, soit plus d'un foyer sur 2 en même pas une semaine de recensement). Un grand merci aux Dracysiens et aux trois agents recenseurs.

Six M Energie

Chaudage-Ventil-Clim-Plomberie-Sanitaire

... Janvier 2025

140 CONVIVES AU REPAS DU C.C.A.S.

Comme chaque année, c'est avec un réel plaisir pour les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de recevoir les aînés de la Commune pour le traditionnel repas de début d'année, véritable temps fort communal. Ce sont ainsi 140 Dracysiens qui se sont retrouvés à la salle polyvalente André JARROT, le **21 janvier**.

Ils ont été accueillis par Olivier GROSJEAN, maire et président du C.C.A.S., accompagné des conseillers d'administration. Dans son mot de bienvenue, il a tout d'abord tenu à adresser une belle et heureuse année 2025 à tous les convives et à ceux qui leurs sont chers.



Juste avant que soit servi le repas, Olivier GROSJEAN et Dominique PETITJEAN vice-présidente du C.C.A.S. ont ensuite remis aux doyens du jour un petit présent :

- un bouquet de fleurs à **Mme Jeanne BAYOL** ;
- deux bouteilles de vin à **M. Michel BIZOUARD**.



Ce délicieux repas a été concocté par le restaurant « *La Garenne* ».

Menu

Pressé d'épaule de porcelet, sauce ravigote, pickles d'oignons rouges

Dos de lieu noir en aioli, légumes et risotto fregola sarda au parmesan

Assiette de 3 fromages, confiture de figues et noix

Soufflé glacé au marc de bourgogne, confit de cassis, tuile de pain d'épices

Café, thé ou infusion.

Au cœur du **restaurant dracysien**, la magie a opéré sous la direction de **Nicolas BIRAUT**.



Fort de ses **15 années d'expérience**, il élaboré ses plats en mêlant saveurs authentiques et créativité.

David DUCRET, accompagné de son équipe, a organisé et servi ce repas d'une « *main de maître* ».



Pour accompagner ce menu, les organisateurs ont évidemment opté pour des vins de la Côte Chalonnaise (Montagny 1^{er} cru blanc et Clos du Château de Germolles rouge).

Ce moment de partage et d'échange a ravi l'ensemble des convives qui apprécient toujours autant de se retrouver autour d'un bon repas.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2026 !





... Janvier 2025

LES PATRIMOINES AU COEUR DES NUITS DE LA LECTURE

Les 9^{èmes} « Nuits de la lecture » ont été organisées pour la quatrième année consécutive par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture. Le public a été invité à se réunir à l'occasion d'événements physiques et numériques autour du thème des patrimoines.



Ce thème renvoie d'abord à la littérature de l'intime : au patrimoine que nous ont légué nos aïeux, à ce qui nous a été transmis, ou non, à travers les générations et que l'auteur choisit d'évoquer dans son œuvre. Il est aussi collectif et procède d'un héritage commun, qui se mesure à l'échelle d'un territoire, d'une nation et parfois, de l'humanité. La littérature est à la fois une composante de ce patrimoine, et une manière de le rendre vivant.

Cette nouvelle édition est aussi l'occasion d'organiser des rencontres et des lectures dans les sites patrimoniaux inspirants, comme à Dracy

-le-Fort, au sein de la bibliothèque le **24 janvier**. Crées en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les « Nuits de la lecture » ont su conquérir, au fil des éditions, un public de plus en plus large.

Une quarantaine de personnes s'est ainsi rendue pour cette troisième édition dans les locaux dracysiens à cette soirée thématique pour laquelle une exposition de photographies représentant le village depuis le début du XX^e siècle à nos jours a été organisée. Ces dernières ont d'ailleurs été prêtées pour l'occasion par la mairie et par des habitants, illustrant ainsi un article sur l'histoire de Dracy-le-Fort rédigé par MM. AUMONT et CHARLES.

Les bibliothécaires ont choisi quelques livres et sélectionné des lectures parmi ceux-ci afin de présenter les différents aspects du patrimoine dans la littérature : le patrimoine de l'intime (les transmissions entre les générations) ainsi que le patrimoine architectural et culturel.



L'exposition s'est d'ailleurs poursuivie jusqu'au **4 février 2025** pour se rappeler le Dracy d'autan.



... Février 2025

« IL ÉTAIT UNE FOIS » À DRACY-LE-FORT

L'association « Les Loisirs » a invité la troupe théâtrale dijonnaise « Cassis théâtre » le **dimanche 2 février** pour une comédie écrite et mise en scène par Julien BRENEOL en 3 actes sous forme d'un conte médiéval avec duc, conte, fée, majordome, sorcière...



L'action se passe au temps des chevaliers au cours duquel le duc de BEAUPIED a disparu et dont l'épouse décide de partir à sa recherche...

La pièce durant un peu plus d' 1 h 30 et il n'y a pas eu cette fois-ci d'entracte pour ne pas couper l'histoire.



Rien de tel qu'une gaufre préparée par les membres de l'association pour finir ce bel après-midi placé sous le signe du rire et de la détente.

LA COMMUNE ACCUEILLE LE SYDRO DU DÉPARTEMENT



La commune de Dracy-le-Fort a été choisie pour accueillir, le **25 février**, l'Assemblée Générale du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable du département de Saône-et-Loire (SYDRO 71). Cette séance s'est tenue en présence du Sous-Préfet, Olivier TAINTURIER et du Maire, Olivier GROSJEAN. Depuis 30 ans, ce syndicat assure la sécurisation de l'approvisionnement en eau

potable sur les 44 collectivités adhérentes que compte son territoire. La collectivité étant doté d'un pôle de santé important avec le Centre de Soins de Suite, la Clinique Val Dracy, la Résidence AKESIS ou encore de Dracy Santé, la question de la continuité du fonctionnement de ces établissements s'était posée depuis plusieurs années en cas d'incident notoire sur la qualité de l'eau.

C'est donc cette optique et dans le cadre du schéma directeur départemental des interconnexions de secours en eau potable, que le SYDRO 71, en lien direct avec le SMECSO, a financé les travaux d'interconnexion sur Dracy-le-Fort. Ce chantier, réalisé et terminé en 2024, s'élève au global à **664 000 €** dont 250 000 € ont été subventionnés par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire. Cette dernière permet à présent de faire face à la défaillance potentielle des gestionnaires de réseau.

Cette réunion avait pour principal ordre du jour l'approbation des résultats 2024 et l'adoption des budgets 2025 (4 044 566 € de fonctionnement et 9 342 429 € pour l'investissement) qui lui d'assurer ses missions et de poursuivre la création de nouvelles interconnexions.

David Eudo
VENTE ET INSTALLATION
DE POÊLES ET CHEMINÉES
RAMONAGE

1BIS RUE DU ROT DE BOURGOGNE
21200 BEAUNE
Tél. 03 80 211151

www.poele-ramonage-beaune.fr

12 LA TUILERIE
71640 DRACY-LE-FORT
Tél. 03 85 98 07 87

www.poele-ramonage-chalon.fr



... Février 2025

UNE TROISIÈME CUVE INSTALLÉE !

Dans la continuité de son plan de sobriété énergétique, Dracy-le-Fort poursuit également son action sur une autre ressource fragile qu'il est devenu urgent de préserver : l'eau.

Bien que l'été 2024 ait été particulièrement pluvieux, il a été décidé d'anticiper sur d'éventuelles périodes de sécheresse à venir et des restrictions qui en découlent. Après avoir acquis deux cuves en 2021 et 2022, la commune s'est dotée d'une nouvelle cuve de récupération. Fournie par l'entreprise FRANS BONHOMME, ce nouveau réservoir d'une capacité de 10 000 litres avec un filtre (4 350 € investis) a pris place dans la cour des ateliers municipaux et récupérera donc les eaux pluviales de ceux-ci.



Après les opérations de raccordement, ce réservoir a mis en service le **26 février** par les agents techniques. Avec cette nouvelle acquisition, cela portera désormais à 65 000 litres la réserve d'eau pluviale qu'il sera possible d'utiliser en cas de restrictions préfectorales et ainsi de pouvoir préserver autant que possible le fleurissement si apprécié des Dracysiens, comme des visiteurs.



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

NOUVEAUX PAYSAGES

www.nouveaux-paysages.fr

Donnez vie à votre jardin

CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN
ELAGAGE

21 rue Henri Becquerel • 71100 Chalon-sur-Saône
03 45 77 07 43

les entreprises du paysage



... Mars 2025

DRACY-LE-FORT, DISTINGUÉE POUR LA 3^{ÈME} FOIS !

Depuis 2007, pour chaque consultation électorale au niveau national, la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF) organise un concours de participation électorale concernant les communes de France et d'Outre-mer, intitulé « *les Mariannes du Civisme* ».



PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE
L'Etat s'engage en Saône-et-Loire

L'Association des Maires de France (AMF) soutient ces opérations et collabore à leur mise en place. Les calculs des taux de participation sont faits pour toutes les communes, sans demande particulière de celles-ci. Il y a donc un concours des « *Mariannes du Civisme* » sur chaque année électorale. Les communes ayant obtenu les meilleurs taux de participation aux niveaux départemental et national sont honorées et reçoivent un trophée.

Cela fait 15 ans que cette opération a lieu. Dans chaque département, puis au plan national, sont récompensées, selon une classification établie en fonction du nombre d'électeurs inscrits, les communes ayant le plus voté lors des scrutins.

Après 2017 et 2022, pour deux diplômes en argent dans le cadre des élections législatives et présidentielles, la commune a de nouveau obtenu une reconnaissance de la forte participation des habitants en obtenant deux nouvelles distinctions pour les communes de 1 001 à 3 500 inscrits sur les listes électorales.



L'une en argent pour les élections législatives (30 juin et 7 juillet 2024) avec un taux de participation de 78,20 % des 1 119 électeurs inscrits ; l'autre en bronze pour le scrutin européen (9 juin 2024) avec un taux de participation de 62,57 %.

La cérémonie de remise s'est tenue **jeudi 6 mars** dans les salons de la préfecture en présence de Yves SEGUIN, préfet de Saône-et-Loire, accompagné de Michel DAYDE, président de l'ADAMA de Saône-et-Loire, de Marie MERCIER et Fabien GENET, sénateurs.

Une fois encore, les dracysiens se sont illustrés pour leur civisme et pour leur investissement dans ces temps forts républicains.

Félicitations aux dracysiennes et dracysiens pour leur conscience civique !

LE CARNAVAL S'INVITE À L'ÉCOLE



Le **vendredi 14 mars**, les enfants du Groupe Scolaire « *Les Crays* » avaient rendez-vous à la salle polyvalente pour le traditionnel défilé du carnaval, moment où les batailles de confettis font la joie des grands et des petits.

Malgré un vent frais les écoliers se sont rassemblés dans une ambiance festive et colorée. Des super héros, des princesses ravissantes, des sportives... ont défilé dans la rue des Hauts



de Dracy et des Vignes d'Or pour ensuite se retrouver à la salle polyvalente pour partager un goûter qui a été proposé par l'Association des Parents d'Elèves.



... Mars

7^{ÈME} MARATHON DE LA CÔTE CHALONNAISE : L'ÉDITION DE TOUS LES RECORDS !

Le Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise est bien plus qu'une simple course. Créé en 2015 sous l'impulsion de bénévoles épicuriens et férus de sport, ce grand événement festif et chaleureux met à l'honneur le patrimoine culturel de la Côte Chalonnaise et la convivialité bourguignonne. À force de persévérance et de détermination, le 1^{er} Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise a été lancé en 2017.

Depuis il s'est développé d'année en année... Cette 7^{ème} édition s'est déroulée du **28 au 29 mars 2025** dans les communes de la Côte Chalonnaise et proposait plusieurs temps sportifs.

Pas moins de 12 écoles primaires, pour 38 classes et 854 élèves, se sont retrouvées le **vendredi 28 mars** sur le site du gymnase du Petit-Prétan à Givry pour le 5^{ème} millésime de la Journée des Ecoles du Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise. Entre course hors stade et ateliers sportifs et éducatifs axés sur la santé, le développement durable et la préservation de l'environnement, les enfants ont profité d'une météo printanière.



Le **samedi 29 mars**, ce sont les coureurs qui se sont élancés sur les différents parcours proposés. Cette édition s'est illustrée par la limitation du nombre de participants par course, la poursuite des objectifs en matière de respect des enjeux de la transition écologique avec la récupération ou encore le tri des déchets ainsi qu'une expositions de panneaux humoristiques et sportifs tout au long du parcours et sur le village du marathon par le journal Fluide Glacial.

Les participants ont pu traverser Dracy-le-Fort, dernière commune avant la ligne d'arrivée, mais aussi se retrouver autour du point de ravitaillement festif animé par la Confrérie Charolaise qui a permis de régaler les papilles de tous et par le groupe musical « Dog House » venu montrer toute l'étendue de son talent.

La convivialité, les rires et la bonne humeur étaient bien présents et ont été très appréciés par les bénévoles comme les sportifs, ce qui a mis un peu de soleil et de chaleur dans cette journée grise et venteuse.

Vous l'aurez compris : le Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise est bien plus qu'une simple course ! C'est un événement populaire, fédérateur et surtout d'une grande générosité avec à présent une renommée internationale. Ses courses attirent des milliers de curieux qui découvrent le patrimoine culturel local, les paysages viticoles singuliers, les appellations et les Vins chalonnais.

Le rendez-vous pour la prochaine édition est d'ores et déjà pris : ce sera le **samedi 28 mars 2026**.



Le Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise en quelques chiffres :

- ◆ **14** communes impliquées ;
- ◆ **6 843** participants ;
- ◆ **17** ravitaillements festifs et gastronomiques
- ◆ **35 %** des coureurs déguisés
- ◆ **45** nationalités ;
- ◆ **829** bénévoles.



... Avril

UNE NOUVELLE BALANÇOIRE DANS LA ZONE DE LOISIRS

À la suite d'une nouvelle incivilité (un siège de la balançoire ayant été coupé au cutter), le jeu destiné aux jeunes enfants n'était donc plus du tout sécurisé. Afin de ne pas priver le jeune public d'une animation dans la zone de loisirs, il a donc été décidé de l'équiper d'une nouvelle bascule pour 4 enfants avec un axe de stabilisation central qui empêche la balançoire de tourner sur le côté.



Après une mise en concurrence, c'est finalement l'entreprise ALTRAD qui a été sélectionnée et ce nouveau jeu, d'un montant de 4 938 € T.T.C., a été commandé. Les services techniques communaux ont procédé à l'évacuation de l'ancienne structure et de l'ancien sol amortissant, devenu lui aussi dangereux. Une nouvelle surface amortissante a été mise en place et cette nouvelle balançoire a été fixée par la société mandatée le **3 avril**.

Une fois le temps de séchage achevé, les barrières de sécurité ont été retirées permettant ainsi aux enfants âgés de 3 à 14 ans d'en profiter pleinement durant les week-ends et les mercredis ensoleillés.

LE CRAZY PATCH FÊTE SES 25 ANS !

L'association « *Crazy Patch* » a fêté son 25^{ème} anniversaire à travers une exposition d'ouvrages réalisés par les adhérentes du **5 au 6 avril**, à la salle polyvalente André JARROT. Tout au long de ce week-end, ont été présentés des patchworks colorés, traditionnels ou contemporains réalisés à la main ou à la machine, constitués de morceaux de tissus de différentes couleurs cousus les uns avec les autres, confectionnés par des passionnées qui se retrouvent chaque semaine à la salle des associations.

Autour de leur présidente, Jeanne BAYOL, présente lors de l'inauguration, les membres de l'association viennent coudre mais aussi et surtout échanger des idées, des techniques et des tissus dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.



Les adhérents ont alors pu présenter leur art à Dominique PETITJEAN (Adjointe en charge de la Jeunesse, des Affaires Scolaire et Péri-scolaire mais aussi du milieu associatif), puis à Olivier GROSJEAN (Maire) leur art, leur motif et satisfaire la centaine de visiteurs venue avec une tombola ciblée sur leur activité.



Joyeux anniversaire





... Avril 2025

UNE NOUVELLE POMPE À CHALEUR RÉVERSIBLE



L'espace périscolaire était chauffé par deux gros aérothermes vieillissants, bruyants et très énergivores. Bien souvent, on oubliait de les arrêter le soir et ils continuaient de fonctionner la nuit, le mercredi, voire tout le week-end. De plus, ces appareils ne permettaient pas de rafraîchir les lieux en période de canicule.

Nous avons donc investi dans deux climatiseurs réversibles, programmables et à faible consommation énergétique, en remplacement du matériel obsolète. Cet espace est maintenant régulé automatiquement sans intervention. Il est plus confortable, aussi bien l'été que l'hiver, pour le bien-être des enfants et du personnel.

CHANGEMENT DE STORES À LA MICROCRÈCHE



Les stores qui avaient été installés dans l'extension de l'appartement de fonction de l'école, qui sert aujourd'hui de crèche, étaient en piteux état. D'une part, leur toile s'effilochait, ce qui rendait leur fonctionnement difficile et, d'autre part, le tissu n'assurait pas une protection contre les rayons solaires suffisante.

Nous avons donc remplacé tous les stores qui sont à présent équipés de toile Climatis IP 140 (spéciale vérandas) qui stoppe efficacement les rayons solaires et permet de gagner jusqu'à 40 % au niveau température dans la pièce.

**Pompes Funèbres
MANSUY**

Création depuis 1986

03 85 91 32 93

Mail : pfdracy@mansuyfuneraire.com
Site internet : www.mansuy-funeraire.fr

64 A Route d'Autun
71640 Dracy Le Fort



Nous nous occupons de tout.



... Mai 2025

LA PLUIE S'INVITE AU 13^{ÈME} VIDE-GRENIER

Après plusieurs semaines de temps que l'on aurait pu qualifier d'estival et des températures à la hausse, c'est finalement le jour où s'est tenu le traditionnel vide-grenier organisé par le C.C.A.S. que la pluie est venue jouer les trouble-fête.

Bien que capricieuse, la météo n'a pas du tout découragé les **56 exposants** qui ont fait preuve d'une grande imagination pour protéger leur stand entre parasol et petit barnum. Ils ont gardé leur sourire et leur bonne humeur même entre les quelques gouttes, ce qui a ravi les visiteurs venus à la recherche de quelques trésors dont pouvaient regorger leurs greniers dracysiens, même bien cachés que ce soit dans les armoires ou les tiroirs.



Un peu plus de 150 visiteurs ont arpente les rues et les lotissements de Dracy-le-Fort à la recherche de bonnes affaires.

La date de la prochaine édition se tiendra le **3 mai 2026**.

Espérons que cette fois-ci, le soleil sera enfin présent.



VOUS AVEZ UN
— PROJET IMMOBILIER ? —

Contactez-moi !

Karine BERT,

Votre **spécialiste de confiance** sur la Côte Chalonnaise depuis 2011. Forte de plus de **10 ans d'expertise**, j'accompagne vos **projets Immobiliers** et vous offre des conseils personnalisés.

Ensemble, réalisons vos ambitions !



Secteur Côte Chalonnaise

k.bert@neyrat-immobilier.fr
06 07 76 95 79

43 Rue de la République
71640 GIVRY

wwwNEYRAT-IMMOBILIER.FR



... Mai

80 ANS APRÈS, L'ARMISTICE 2025 REND



La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 marque toujours « *l'incarnation intemporelle de notre devoir de mémoire, la reconnaissance du sacrifice de ces hommes et de ces femmes qui ont lutté et qui ont sacrifié leur vie pour que la paix triomphe* ». Dans son discours introductif, Olivier GROSJEAN, maire entouré du Conseil Municipal, a rappelé que « *le courage, la dignité et la liberté sont les valeurs qui nous ont été léguées et qui nous incombent de protéger mais surtout de transmettre aux générations futures pour que plus jamais l'humanité soit face à l'inhumanité* ».

Cette cérémonie a revêtu une solennité tout particulière cette année. L'heure était venue de rendre hommage à Laurent VARRAUT. Né le 30 juin 1903 à Dracy-le-Fort, il s'est ensuite installé avec ses parents à Farges-lès-Chalon où il y vécut durant plusieurs années pour ensuite déménager à Montagny-lès-Buxy où il a été arrêté par les allemands. Fait prisonnier, il a ensuite été transféré à la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône, de laquelle il a été déporté à Oranienburg, en Allemagne. Courant 1944, dans ce camp de concentration de résistants français, loin des siens, il y est décédé.

Porté disparu avant d'être déclaré mort en déportation, puis enfin mort pour la France le 19 novembre 2024, sa famille a sollicité la commune pour que son nom soit gravé à jamais dans le marbre du monument aux morts de la Place de la Mairie. Près de 150 personnes étaient présentes, dont une délégation de la famille VARRAUT et Céline GARNIER, première adjointe au maire de Farges-lès-Chalon où réside une partie de la famille.



Les noms des victimes civiles et militaires de ce conflit qui a été le plus meurtrier et le plus destructeur de tous les temps ont été appelés avec solennité et respect, avant que ne retentisse la sonnerie aux morts. Une minute de silence fut ensuite observée pour leur rendre hommage.

Le message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'état auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire a été lu par Olivier GROSJEAN.

Ce cœur qui haïssait la guerre...

Ce cœur qui haïssait la guerre voilà qu'il bat pour le combat et la bataille !

Ce cœur qui ne battait qu'au rythme des marées, à celui des saisons, à celui des heures du jour et de la nuit, Voilà qu'il se gonfle et qu'il envoie dans les veines un sang brûlant de salpêtre et de haine.

Et qu'il mène un tel bruit dans la cervelle que les oreilles en sifflent, Et qu'il n'est pas possible que ce bruit ne se répande pas dans la ville et la campagne, Comme le son d'une cloche appelant à l'émeute et au combat. Écoutez, je l'entends qui me revient renvoyé par les échos.

Mais non, c'est le bruit d'autres coeurs, de millions d'autres coeurs battant comme le mien à travers la France.

Ils battent au même rythme pour la même besogne tous ces coeurs,

Leur bruit est celui de la mer à l'assaut des falaises Et tout ce sang porte dans des millions de cervelles un même mot d'ordre : Révolte contre Hitler et mort à ses partisans !

Pourtant ce cœur haïssait la guerre et battait au rythme des saisons, Mais un seul mot : Liberté a suffi à réveiller les vieilles colères Et des millions de Français se préparent dans l'ombre à la besogne que l'aube proche leur imposera. Car ces coeurs qui haïssaient la guerre battaient pour la liberté au rythme même des saisons et des marées, du jour et de la nuit.

Robert Desnos, 1943 (paru dans L'Honneur des poètes)



2025

HOMMAGE AU 37^{ÈME} MORT POUR LA FRANCE



Les gerbes commémoratives tricolores, symbole de l'éternité du souvenir, ont été déposées par Olivier GROSJEAN ainsi que Céline GARNIER au pied du monument.



Les écoliers dracysiens venus nombreux avec leurs parents, encadrés par leurs enseignantes Mmes GAUDILLÈRE et MATTHYS, étaient également associés à cette cérémonie par la lecture du texte « *Ce cœur qui haïssait la guerre* », écrit par Robert DESNOS.

C'est dans le cadre du devoir de mémoire que cette année, en plus d'un reportage réalisé par France 3 Bourgogne, il a été associé les grands absents de ces festivités. Trois administrés dracysiens ont revêtu, pour cette occasion unique, trois uniformes de l'époque et ont présenté deux tenues de prisonniers de guerre. Tout d'abord, c'est le combattant français de mai/juin 1940 avec un mannequin de fantassin du 110^{ème} RI de Dunkerque. Ce combattant porte la tenue et les équipements les plus modernes pour l'époque dans l'Armée française.



Le second est celui d'un prisonnier de guerre français de retour de captivité à partir de fin avril 1945 pour les tous premiers. Il porte la tenue la plus courante dans l'infanterie française en mai 1940 soit la capote modèle 20/35, en drap kaki et deux rangées de boutons. En guise de coiffure, un bonnet de police en drap kaki du modèle 1918, sur lequel a été écrit à la peinture blanche les lettres KGS soit l'abréviation de Kriegsgefangener Stammlager (STALAG) qui signifie Camp Principal de prisonniers de guerre.

Au côté du drapeau des Anciens Combattants de Dracy-le-Fort et des trois tenues d'époque, un véhicule militaire de collection à savoir une JEEP FORD appartenant à Michel BERNARD, s'est invité à côté du monument aux morts dracysien. Leur présence ont ravi grands et petits qui ont pu immortaliser ce moment avec Michel BERNARD, Denis VIGIER et Jean-Claude WURTZ, vêtus de ces uniformes.



Après cette immersion dans l'Histoire de France, la famille par l'intermédiaire de Roland VARRAUT, neveu du nouveau mort pour la France dracysien a souhaité s'adresser brièvement aux dracysiens. Avec une grande émotion, il a tenu à remercier les habitants. « *Cela faisait des années que ça me taraudait l'esprit. Aidé par la mairie de Dracy-le-Fort, les démarches ont pris un tour plus rapide et efficace. Nous avons trouvé une écoute attentive et un professionnalisme au-delà d'un simple travail auprès du maire et de la secrétaire générale* ».

La Marseillaise chantée d'une seule et unique voix par toute les personnes présentes est venue clore cette cérémonie exceptionnelle pour cette famille comme pour Dracy-le-Fort.

Après de chaleureux remerciements adressés à tous ceux qui ont pris part à cette cérémonie, tout le monde a pu se retrouver autour du traditionnel verre de l'amitié offert par la Municipalité, au sein de la salle du Conseil Municipal.



... Juin 2025

LES ÉCOLIERS SENSIBILISÉS À LA BIODIVERSITÉ

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est une association nationale créée le 26 janvier 1912 et qui a été reconnue d'utilité publique par décret du 3 juillet 1986. Elle partage sa passion pour la nature et la biodiversité avec le plus grand nombre, et offre la possibilité à chaque citoyen qui le souhaite d'agir concrètement.

La LPO agit au nom de l'intérêt général. Le souci de la transmission du patrimoine naturel aux générations futures s'inscrit au cœur de ses préoccupations, ce qui explique qu'elle intervient au sein des établissements scolaires pour sensibiliser les enfants. Un de ses animateurs est d'ailleurs venu au groupe scolaire « Les Crays » pour partager ses connaissances avec les jeunes dracysiens comme il nous l'explique :



« Vendredi 6 juin, Pierre, animateur à la LPO, nous a rendu visite. Avec lui, nous sommes allés dans notre classe dehors. »

Il nous a expliqué son métier et pourquoi nous devons protéger les oiseaux. En effet, ils sont en danger à cause du réchauffement climatique, des insecticides et de la destruction de leur habitat. Nous avons décidé de venir en aide aux oiseaux cavicoles qui nichent dans des trous comme les moineaux, les mésanges charbonnières et les mésanges bleues en leur construisant des nichoirs. »

Par groupe de 6, nous avons réalisé 4 nichoirs. Il a déjà fallu placer les éléments comme indiqué sur le plan puis nous les avons assemblés avec des vis et des tournevis.

L'après-midi, en classe, nous les avons décorés puis nous avons décidé d'en placer 2 dans la cour de l'école et 2 autres dans notre classe dehors. Pierre les a fixés très haut dans les arbres pour que les prédateurs ne dérangent pas les oiseaux. »

Vivement le printemps prochain pour voir si des mésanges ou des moineaux les ont utilisés pour faire leur nid ! »



Cette participation permettra d'aider les scientifiques à mieux connaître la biodiversité locale grâce à l'observation avec leur enseignant des espèces qui viendront se protéger dans les nichoirs au fil des saisons. Elle aura aussi pour mission d'éveiller leur sens comme l'ouïe (découverte des chants d'oiseaux) ou encore la vue (aiguiser ses yeux aux traces et indices).

AS
Nettoyage

**Un espace Propre
Un esprit Tranquille**

Téléphone : 06 52 78 86 91
E-mail : as_nettoyage@outlook.com
Site : www.as-nettoyage.eco

Nos services aux entreprises et collectivités

- Commerces, bureaux et administrations
- Résidences et immeubles
- Locaux industrielles
- Fin de chantier & remise en état
- Etc...

Certification BioNettoyage et BioCide



... Juin 2025

LES TERRASSES DE DRACY COURONNÉES DE SUCCÈS

Le concept créé par le C.C.A.S., il y 12 ans déjà, d'organiser en plein air une manifestation musicale intitulée « Les Terrasses de Dracy », sur la Place de la Mairie a largement fait ses preuves au fil des années.

Ainsi, au cœur du village, ces soirées dansantes gratuites proposent des thèmes musicaux différents aux Dracysiens et voisins de la commune, pour passer un moment sympathique et rythmé tout en se restaurant avec le foodtruck « C'est dans la boîte ».



Vendredi 6 juin

Le groupe « LES NOSTAL'R » a débuté les festivités malgré une météo quelque peu capricieuse dans la journée mais qui a tout de même permis de pouvoir l'organiser dans de bonnes conditions.

Le groupe, composé de cinq musiciens, passionnés par la variété française et anglo-saxonne, a repris des morceaux de pop, de rock ou encore de blues.

Une foule d'environ 250 personnes était présente à cette première soirée. Administrés, amis, familles ou même amateurs de bonne musique ont largement apprécié ce voyage musical.



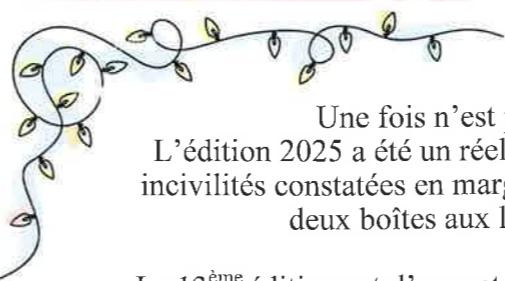
Pour l'édition 2025, ils ont pu inaugurer le tout nouveau parquet, acquis par la Municipalité. Ce sont ainsi 58 m² de plancher de bal tout neuf qui ont donc pu accueillir les amateurs de danse, éclairés par des guirlandes led de type « guinguette » qui surplombent la Place de la Mairie pour la deuxième année consécutive. Tous s'accordent à dire que c'était une soirée colorée et conviviale.

Vendredi 13 juin



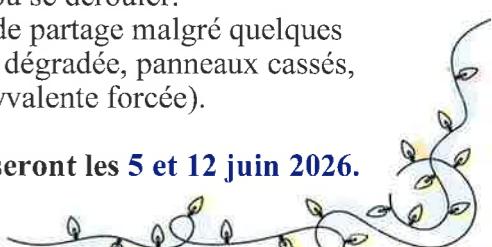
C'est par une chaude journée que la seconde soirée des terrasses est venue clore l'édition 2025. 300 spectateurs sont venus découvrir ou pour certains redécouvrir la prestation du groupe « ONYX », venu l'année dernière dans la salle polyvalente André JARROT.

Au cours de celle-ci, les 8 musiciens ont pu leur proposer un répertoire varié, composé de variétés internationales, de rock, de disco ou encore de musette. Il y en avait pour tous les goûts musicaux et pour tous les âges.



Une fois n'est pas coutume, toutes les soirées ont pu se dérouler. L'édition 2025 a été un réel succès empreint de convivialité et de partage malgré quelques incivilités constatées en marge de cette manifestation (jardinière dégradée, panneaux cassés, deux boîtes aux lettres abîmées, porte de la salle polyvalente forcée).

La 13^{ème} édition est d'ores et déjà prévue l'année prochaine : ce seront les **5 et 12 juin 2026**.





... Juin 2025

16 ÉLÈVES PRÊTS À S'ENVOLER POUR LE COLLÈGE

L'entrée au collège est toujours une étape marquante pour les élèves et cette année ce sont 16 CM2 qui sont fins prêts pour le collège.

Comme les années précédentes, le C.C.A.S. les accompagne dans le niveau supérieur en invitant les futurs collégiens et leurs parents en mairie à l'occasion de la remise d'une calculatrice scientifique et d'une surprise : **un baptême de l'air**.



Accompagnés par Francine MATTHYS, leur enseignante et par Marylène GAUDILLÈRE, la directrice du groupe scolaire qui ont profitées de cette petite cérémonie pour leur remettre le livre offert par le ministère de l'Éducation nationale (L'Odyssée d'Homère), ils ont donc tous été reçus le mardi 10 juin en fin d'après-midi en présence d'Olivier GROSJEAN (président du C.C.A.S.), Dominique PETITJEAN (vice-présidente du C.C.A.S.), Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Mireille MENAND, Christian WAGENER, Jean-Claude WURTZ et Michel BERNARD.

Bonnes vacances à tous !

- ◆ BERTRAND Maëlys
- ◆ BOUDARD Juliette
- ◆ DARNAUD Loïs
- ◆ EUVRARD Jules
- ◆ GREBOT Donovan
- ◆ LACROIX Alice
- ◆ LEFRANC Agathe
- ◆ LOICHOT Neela
- ◆ MAJKA Marlène
- ◆ MAMESSIER Léa
- ◆ MESKEL Bertille
- ◆ MEUROU Valentin
- ◆ MOHAMMAD Rachel
- ◆ PETITJEAN Albane
- ◆ SCHMITT Tom
- ◆ SCHWARZ Adèle

Afin d'achever cette petite réception de façon accueillante et festive, les membres du C.C.A.S. ont offert un goûter.

Le baptême de l'air se tiendra le **samedi 21 juin** à partir de 9 h à l'aéroport de Chalon Champforgeuil. Les dracysiens prendront leur envol par petits groupes et survoleront Dracy-le-Fort mais aussi ses environs.

Nous adressons tous nos vœux de réussite pour 2025/2026 à ces 16 élèves et nous leur souhaitons un superbe vol.

Les CM2, la tête dans les nuages...

Le 21 juin, le soleil était bien au rendez-vous et a permis aux jeunes dracysiens du groupe scolaire « *Les Crays* » de faire leur baptême de l'air. Un peu de crainte pour ce premier vol, les explications des pilotes de l'aéro-club du Grand Chalon pour préparer et rassurer les jeunes et enfin de grands sourires à la descente de l'avion.

Ils ont pu voir Dracy-le-Fort depuis les airs



Trois hélicoptères de l'armée de terre étaient présent sur site, ils ont donc pu les découvrir aussi.

... Juin 2025

LA KERMESSE A FAIT LA JOIE DES PETITS ET DES GRANDS !



Vendredi 27 juin, c'était l'effervescence au groupe scolaire « *Les Crays* », où les familles sont venues très nombreuses profiter de la kermesse de fin d'année, organisée par l'Association des Parents d'Elèves et qui vient clore en beauté 2024/2025.

Les cinq classes ont investi la cour, offrant un délicieux spectacle, entre chants et danses, élaboré tout au long de l'année par l'équipe pédagogique.



Les festivités se sont ensuite poursuivies avec divers stands d'adresse et des jeux, tenus par les bénévoles de l'APE.

Des stands de jeu (pêche à la ligne, casse-boîte, maquillage...) ont permis aux enfants de rivaliser d'adresse avec entrain et aux parents d'apprécier cette fin de journée.

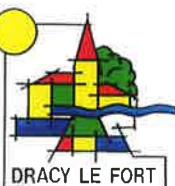
Le bénéfice de la kermesse servira à financer une sortie découverte à la mer pour les classes élémentaires (CP à CM2) lors de la prochaine année scolaire.



Le soleil, présent ce jour-là, a permis aux enseignants, aux élus, aux parents et bien évidemment aux enfants de passer un moment festif à l'ombre des auvents autour d'une boisson rafraîchissante, d'un barbecue et de nombreuses pâtisseries confectionnées par les familles.



Une belle réussite pour ce vrai moment de convivialité et de partage !





... Août 2025

LES TROTTOIRS DU CLOS SAINT-PIERRE RÉHABILITÉS



Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans les collectivités. L'entretien des espaces verts, des chemins piétonniers, des trottoirs et des caniveaux est devenu un sujet complexe, sans réelles solutions efficaces. Débroussailleuse, coupe bordure ou brûleur à gaz permettent de désherber mais en quelques jours la mauvaise herbe repousse de plus belle. Les désherbants autorisés coûtent 10 fois plus cher et avec une efficacité sans commune mesure avec le glyphosate que nous utilisons.

Au Clos Saint-Pierre, aucune opération de désherbage n'avait été organisée depuis plusieurs années. Les trottoirs et les tours d'arbres étaient envahis par les mauvaises herbes.

Une opération a été réalisée par l'entreprise « NOUVEAUX PAYSAGES » à compter du 7 août durant une dizaine de jours. Les trottoirs ont été raclés à la mini-pelle sur 10 cm de profondeur. Un sablé a ensuite été étalé puis compacté.



UN PEU D'OMBRAGE DANS LA CUISINE...



En période de fortes chaleurs, lorsque nous sommes dans une salle non climatisée, éviter aux rayons du soleil de pénétrer dans la pièce est une solution efficace. Fermer les volets ou tirer les rideaux permet déjà de gagner quelques degrés...

Dans la cuisine du groupe scolaire, l'exposition de la porte vitrée permet au soleil d'envelopper toute la pièce. Si l'on rajoute la chaleur du four pour réchauffer les bacs inox, celle des réfrigérateurs et celle du lave-vaisselle, la température en plein service est parfois insupportable !

Un rideau occultant thermique vient d'être installé, juste avant la rentrée des classes. À en croire les caractéristiques techniques de la toile utilisée, nous devrions gagner en confort de travail pour le personnel.



LES SALLES SE PARENT DE NOUVELLES COULEURS

Cette année, les « petits élèves » du groupe scolaire « les Crays » de Dracy, ont été accueillis avec une classe de maternelle et un dortoir complètement rénovés. Cela faisait plusieurs années qu'il n'y avait pas eu de travaux de peinture dans l'école. Le cycle recommence donc et une classe sera repeinte chaque année pendant l'arrêt estival.



... Août 2025

81^{ÈME} HOMMAGE SOLENNEL AUX FUSILLÉS DE MARLOUX

Sous un soleil radieux, la 81^{ème} cérémonie en mémoire aux atrocités commises à la lisière du bois de Marloux s'est déroulée le dimanche 31 août.

La Municipalité dracysienne s'est d'abord retrouvée, comme à l'accoutumée, devant le monument de la Route d'Autun édifié en hommage à MM. Germain BOUSSIGNON, Jules CUZIN et Stefan DAKOWSKI, fusillés à Dracy-le-Fort le 30 août 1944 par la Gestapo.

Les élus des communes environnantes de Mellecey, Mercurey et Saint-Martin-sous-Montaigu ainsi que le porte-drapeau de la vallée des Vaux se sont joints à cette commémoration communale.



Après le dépôt d'une gerbe commémorative aux couleurs tricolores, au pied de cette stèle, un moment de recueillement a été observé en souvenir de ces trois victimes des exactions allemandes perpétrées à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.



Le Comité Intercommunal pour l'Organisation des Cérémonies du Bois de Marloux, en accord avec les Associations de Déportés et de Résistants du Bois de Marloux, les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre ont organisé à la suite des différentes cérémonies communales et ce pour la 81^{ème} fois, la journée du souvenir des Fusillés d'août 1944. Réunis dans une même émotions et devant une forêt de 25 drapeaux tricolores, plusieurs personnalités étaient présentes comme les sénateurs Marie MERCIER et Jérôme DURAIN, Olivier TAINTURIER sous-préfet de Chalon-sur-Saône.

La délégation dracysienne était, quant à elle, composée d'Olivier GROSJEAN maire, de Christian WAGENER maire honoraire, de Dominique PETITJEAN adjointe, ainsi que de Marie-Claude PALMACE, Nathalie BLACHON, Florian PARDON, Thibaut COLIN et Jean-Bernard TUETEY, conseillers municipaux.



Dans le message commun lu par Gilles PLATRET, maire de Chalon-sur-Saône, il a été rappelé que Marloux est l'un de ces lieux où la mémoire est conservée, entretenue et honorée d'année en année, depuis son inauguration le 24 août 1947. « *Marloux résume terriblement toute la guerre, c'est la forêt qui protège ceux qui ont dit non mais aussi ce lieu tragique de ceux balayés par la mitraille, le paradis des héros. C'est la répression mais aussi la féroce, l'abjection suprême que rien ne prescrira jamais. C'est la collaboration, cette folie criminelle pour seconder l'occupant, c'est le patriotisme.* »

Mais ce lieu chargé d'histoire permet de « *rendre hommage aux défunt et à ce sursaut d'humanité qui dit non malgré les risques. Marloux, c'est la Libération, ce moment où la France reprend ses droits, une éternité de souvenirs, l'image ineffaçable du devoir à accomplir. Marloux est vivant.* » Et même si « *le temps fuit à vive allure, il est impuissant toutefois à effacer le souvenir. Honorer les morts, méditer leur sacrifice, suivre leur exemple.* » Cet événement ancré dans la conscience de tous est une façon de redonner vie, l'espace d'un moment, à celles et ceux qui ont payé de leur sang une certaine idée de la liberté.

À l'issue du dépôt des gerbes commémoratives, une minute de silence a été observée. Le chant des partisans et l'hymne national écoutés, les porte-drapeaux ont ensuite été salués par les différentes autorités présentes.





... Août 2025

BEAU SUCCÈS POUR LE TOURNOI DU TENNIS CLUB

Comme tous les ans, le tournoi du Tennis Club dracysien s'est déroulé sur la seconde quinzaine du mois d'août. Se sont affrontés durant ce tournoi 105 joueurs et joueuses dans trois catégories: séniors femmes, séniors hommes et + de 45 ans.

La remise des récompenses s'est déroulée après les finales le dimanche 31 août en présence du maire, Olivier GROSJEAN. Bien que la météo ait été un peu capricieuse durant cette compétition sportive, tous étaient ravis de cette belle édition 2025, organisée par André BLANCHET et les bénévoles de l'association.

Résultats des finales

- Tableau Dames** : Marie Pierre RAVET (Tennis Club de Dracy) s'est imposée face à Laure-Anne PINNEUR (Tennis Club Chalon)
- Tableau Messieurs** : Luca CLERC (Savigny-lès-Beaune) gagne contre Andréas ACHAT (Tennis Club Saint-Rémy)
- Tableau + 45** : Franck CUSSEMANE (Mercurey) a remporté le match contre Emmanuel DESROCHES (Saint-Marcel)



LE PARC AUX CHÊNES RETROUVE SON CHEMIN PIÉTON

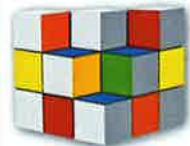


Le dernier chantier de l'année, du chapitre environnement/cadre de vie, vient de se terminer en ce début septembre. Il s'agissait de refaire le chemin piétonnier entre la ZAE et l'entrée du Parc aux Chênes.

Ce chemin, qui ne devrait être emprunté que par les piétons et par les vélos, sert de pumtrack pour des motos, au grand dam des riverains.

Afin de réduire le flux, nous venons d'installer une barrière sélective et une signalisation interdisant l'accès aux véhicules motorisés. Espérons que cela soit suffisant pour dissuader les bikers rebelles de venir perturber la tranquillité de ce quartier du village.





VAGINET
SARL
Plâtrerie - Peinture
Ravalement de façades - Isolation par l'extérieur
sarl.vaginet@orange.fr

Facebook icon: [Follow us](#)

71 - Dracy-le-Fort - 03.85.91.42.68



71 KART
Circuit en salle
www.kart71.com

Suivez-nous :  @kart71_chalon  kart71

... Septembre 2025

UNE RENTRÉE SCOLAIRE CHAHUTÉE PAR LA PLUIE

Toutes les bonnes choses ayant une fin, l'heure de la rentrée a donc sonné pour les grands mais aussi pour les petits. C'est avec un enthousiasme débordant et avec de grands éclats de rires entre les gouttes que les élèves se sont retrouvés dans la cour du groupe scolaire, le lundi 1^{er} septembre.

Avec la stabilisation des effectifs pour l'année 2025/2026 (111 enfants, soit 3 de moins que sur 2024/2025), la 5^{ème} classe créée par l'inspection en juillet 2024 a été reconduite. Les écoliers de moyenne et de grande sections ont eu une surprise : leur nouvelle enseignante, Pauline RAGEOT.

L'équipe périscolaire (Carine JACROT, Déborah BOUDON, Nathalie MÉNARD, Valérie CHAMBIN, Valérie MENAND et Stéphanie DE CASTRO) était elle aussi prête à accueillir les jeunes dracysiens sur les temps scolaires et périscolaires. Pour ce premier jour de reprise, 65 enfants ont fréquenté le restaurant scolaire et 30 se sont rendus à la garderie du soir.



Olivier GROSJEAN (Maire), Dominique PETITJEAN (2^{ème} Adjointe en charge de la Jeunesse / Affaires Scolaires - Périscolaires), Florian PARDON, Nathalie BLACHON et Thibaut COLIN (Conseillers Municipaux) ont tenu à être présents pour accueillir le corps enseignant et les familles en cette traditionnelle matinée de rentrée des classes.

Que cette nouvelle année scolaire 2025/2026 soit studieuse pour tous !



LES EFFECTIFS

Classe 1 : 20 élèves
(petite et moyenne sections)

Mme LE BRAS

Classe 2 : 18 élèves
(moyenne et grande sections)

Mme RAGEOT

Classe 3 : 26 élèves
(CP et CE1)

Mme GAUDILLÈRE

Classe 4 : 24 élèves
(CE2 et CM1)

M. GUYOT

Classe 5 : 23 élèves
(CM1 et CM2)

Mme MATTHYS

Les tarifs des services périscolaires

Garderie du matin (ouverture à **7h30**) :
prix forfaitaire : 2,45 €

Garderie du soir (**de 16h30 à 18h30**) :
prix forfaitaire : 3,25 €

Repas de midi (y compris garderie) :
prix : 5,67 €

Bilan financier 2024/2025

Dépenses :	140 813,65 €
Recettes :	79 422,10 €
Déficit :	61 391,55 €.





... Septembre 2025

L'ADAMA 71 FAIT ESCALE À DRACY-LE-FORT

Le mardi 23 septembre, l'Association Des Anciens Maires et Adjoints de Saône-et-Loire (ADAMA 71) a tenu son conseil d'administration à la salle polyvalente, André JARROT.

L'accueil a été organisé par le maire, Olivier GROSJEAN. La réunion de travail qui s'est tenue était placée sous le signe d'une valeur qui leur est chère : l'engagement. Pour Napoléon BONAPARTE, « *la première des vertus est le dévouement à la patrie* ». À la vue des mandats respectifs de ses membres, ils en sont la parfaite illustration. Durant ces années au sein de leurs exécutifs communaux, ils ont offert à leurs administrés leur temps, leur énergie et aussi leur détermination sans faille.

Le Président et maire honoraire de Trambly, Jean-Paul AUBAGUE a présenté les rapports financiers et moraux, les projets 2025 et 2026, l'organisation des honorariats à venir... Ce temps d'échange fut productif et convivial.



LES ÉLÈVES PARTICIPENT À « NETTOYONS LA NATURE »

En 1997, le Mouvement E.Leclerc a lancé l'initiative « *Nettoyons la Nature* » avec l'objectif de préserver l'environnement tout en éduquant de manière conviviale sur un sujet de préoccupation mondiale. 27 ans plus tard, ce sont près de 550 000 bénévoles qui se sont rassemblés, en 2024, pour participer à cette opération, démontrant l'envergure prise par cette opération au fil des années. Attachés à ce combat pour l'environnement, publics scolaires, associations et particuliers ont collecté ensemble plus de 165 tonnes de déchets en 3 jours, sur plus de 10 000 sites à travers le territoire français.



d'ordinateur, carton et papier, canettes, bouteilles (verre et plastique), mégots...

Pour cette 28^{ème} édition au niveau national et pour la 8^{ème} année consécutive, tous les élèves, de la petite section au CM2, encadrés par leurs professeurs et quelques parents, se sont dirigés vers la zone de loisirs **le lundi 29 septembre**.

Portant les traditionnelles chasubles, protégés par des gants et munis d'un sac poubelle, ils étaient prêts pour nettoyer minutieusement cette espace ouvert à tous. De retour au groupe scolaire, le bilan de la récolte a été dressé avec quelques objets insolites : boîte Tupperware, boucles d'oreilles, gourde, gobelet, batterie type

Bien qu'il y ait eu moins de déchets ramassés, il y en a quand même eu 5,6 kilos. Les élèves les ont triés à leur retour au groupe scolaire : bac jaune, bac vert et déchetterie.



Ensuite une petite scénette a été interprétée par les CE2 dans la salle de motricité. Le thème de cette histoire portait sur des enfants, assoiffés de connaissances, qui demandaient à travailler plus et d'avoir des devoirs supplémentaires de peur de ne plus avoir de maîtresse. Et puis il y avait aussi, un petit groupe qui, lui, ne comprenait pas ces élèves et qui les prenait pour des enfants anormaux. Une belle performance !



... Octobre 2025

NOTRE COMMUNE PARTICIPE À « OCTOBRE ROSE »



L'opération nationale « **Octobre Rose** » se reconduit d'année en année. Au cours de ce mois-ci, les communes rivalisent d'initiatives et d'idées pour sensibiliser à la cause du cancer du sein et de son dépistage (forums, cours de zumba, marches nocturnes, expositions, décorations...).

Dracy-le-Fort s'est donc naturellement associée à cette mobilisation en habillant de rose la façade de la Mairie, tous les soirs du mois d'octobre en signe de soutien à cette grande cause.

UN FRANC SUCCÈS POUR LA 15^{ème} ÉDITION DE LA BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE...

Initiée en 2010, la bourse aux jouets et matériel de puériculture, organisée par le C.C.A.S. dracysien, connaît chaque année une bonne affluence. Ce fut à nouveau le cas le **dimanche 5 octobre** pour les 24 exposants répartis dans la salle polyvalente André JARROT.

Dès l'ouverture des portes, de très nombreux visiteurs sont venus découvrir les étals à la recherche de trouvailles et de bonnes affaires. Jouets et jeux de société, vêtements premier âge, siège auto, poussette ou encore chauffe-biberon se proposaient à l'achat. Avec une petite surprise cette année : la vente de livre destinés aux enfants. Ils ont généralement trouvé preneur auprès des assistantes maternelles qui sont venues à la recherche d'ouvrages que l'on ne trouve plus en librairie.



Comme la précédente édition, il y en avait pour tous les goûts et pour tous les budgets. Cette forte participation a été bénéfique pour les exposants mais aussi pour les acheteurs.

Tous les bénéfices (buvette et droits d'inscription) seront par la suite reversés au Relais Bébés des Restos du Cœur au moment des vœux de la Municipalité en janvier prochain.



03 85 48 45 00

Z.A. La Tuilerie 71640 DRACY-le-FORT
simonato@entreprise_simonato.com
www.entreprise-simonato.fr

- Démolition
- Terrassement
- Gros œuvre
- Maçonnerie
- Rénovation Façade
- Taille et pose de pierre



...Octobre 2025

QUAND L'AUTOMNE DEVIENT

Marc BLONDEAU

« Né à Farges-lès-Chalon, j'ai commencé ma carrière à Saint-Gobain (VERRALIA maintenant) en tant que verrier. Je me suis ensuite reconvertis dans l'art de la sculpture sous toutes ses matières. D'abord dans le bois, puis en devenant compagnon du devoir à Rodez pour la pierre et enfin à CARRARE pour le marbre. »



« Depuis je participe à de nombreuses expositions et aussi des cours. »

Didier BOSSU

« Après plus de 30 ans dans la métallurgie, je me consacre à présent entièrement à ma passion : le dessin et la peinture. Les êtres humains sont ma principale source d'inspiration, leurs douleurs, leurs angoisses, leurs beautés en un mot l'émotion. La nature et sa rage de vivre sont aussi un puissant moteur. Peintre figuratif et portraitiste, je suis plusieurs fois médaillé (académie Arts et Sciences et Lettres de Paris) et je suis membre permanent de plusieurs galeries et d'associations qui diffusent l'art. Bon voyage dans mon univers ! »



Sébastien et Serge COTTIER

Sébastien est un « photographe animalier de 36 ans, je capte avec passion et respect les instants sauvages. À travers mes images d'oiseaux, de paysages ou de cieux, je cherche à apporter un regard sincère sur la beauté fragile qui nous entoure ». Il partage sa passion avec son père Serge. « Amateur de nature et de photographies, j'ai commencé la photographie animalière en 2000 et j'ai effectué plusieurs stages avec des photographes professionnels (Fabien GREBAN et Christophe SALIN). Président d'un club photos nature à VARENNES-LE-GRAND, j'ai pu participer à quelques expositions dans la région. »



Bernard COURTALON

Originaire d'Avallon dans l'Yonne, « je suis depuis mon enfance attiré par le dessin, les couleurs et toute forme d'expression graphique. Je me suis alors pleinement consacré à la peinture à partir des années 90, étudiant aux côtés de Jean-Michel CAVALLI et explorant une grande diversité de techniques. Aquarelle, huile, couteau, acrylique mêlée à de la poudre de marbre et collages : mon approche est libre et expérimentale. Je fais partie depuis 2001 de l'académie lyonnaise de peinture, ce qui m'a permis de participer à des concours et expositions en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne... ».



ART POUR LA 6^{ÈME} ÉDITION...

Angélique GOURONC

Le sable, une technique très particulière, peu connue dans la région, apportée par Angélique GOURONC. Cet art délicat et fascinant, méconnu de beaucoup, demande une grande précision et un véritable savoir-faire.

« Je dessine et réalise des tableaux en sable naturel ou coloré. Les sables que j'utilise viennent des quatre coins du monde, chacun ayant une teinte et une texture unique, donnant à chaque création une histoire unique et vivante. »



Jacqueline LARGE



Dracysienne depuis plus de 20 ans, « j'ai découvert la peinture sur porcelaine quand l'heure de la retraite a sonné. J'ai suivi les cours et les bons conseils de Colette GINGLINGER, au club « Blanc Couleur ». Mes sujets favoris sont puisés dans mes passions et notamment pour les chats. Ce sont mes chouchous, je l'avoue ! Ce qui me plaît, c'est la création et de partager mon enthousiasme pour les pièces que j'adore créer. Depuis plusieurs années, j'expose mes créations sur les marchés de Noël locaux. »

Daniel MESSAGER

« Sculpteur autodidacte en effet depuis mon enfance j'ai toujours aimé sculpter le bois et par la suite différentes matières comme la terre, la cire d'abeilles et plus récemment le métal. »



« La reconnaissance de mes proches m'a fait prendre conscience d'un certain talent. » Daniel MESSAGER s'intéresse à tout, que ce soit au bois, à la terre ou encore au métal pour créer ses œuvres aux univers divers et variés.



Pascal MICHELOT

Pascal MICHELOT, artisan d'art nacrier en a fait son métier depuis 25 ans. « Passionné par les coquillages que j'étudie depuis plus de 5 ans. Je réalise de belles pièces avec des nacres utilisées issues de la culture perlière en Polynésie, Australie, Nouvelle-Zélande... J'ai eu la chance de réaliser de très belles œuvres pour des célébrités et d'être invité au musée du Louvre pour faire une démonstration du travail de la nacre. »





... Octobre

Pierre PATENET

« Depuis mon plus jeune âge, je m'intéresse au dessin et la peinture. Du crayon ou fusain, j'en suis arrivé à la couleur avec l'apprentissage de la peinture à l'huile en autodidacte. J'aime travailler différentes techniques tel que fusain, pastel, encres mais j'ai une profonde préférence pour l'aquarelle que j'ai découverte il y a quelques années maintenant. Toujours dans l'objectif d'améliorer cette technique, je participe régulièrement à des stages auprès d'aquarellistes internationaux renommés. Plusieurs fois récompensé, j'aime aussi partager ma passion avec d'autres personnes toutes aussi passionnées et les occasions de rencontres ne manquent pas durant les diverses manifestations. »



Pour la 6^{ème} édition, la Municipalité a organisé « Les Automn'Arts », son animation artistique. C'est ainsi qu'au cours du **11 et 12 octobre**, neuf artistes se sont réunis au cœur de la salle polyvalente André JARROT à l'occasion d' « une manifestation unique où l'art est mis en lumière sous toutes ses formes et matières ». Entre simplicité, convivialité, accessibilité et interactivité, « les visiteurs partent à la découverte d'univers et de passions aussi divers que variés ».



Les créations allaient de l'aquarelle à la peinture acrylique, des tableaux en sable à l'art photographique, des sculptures en bois aux œuvres d'un nacrier : un riche panel artistique s'est offert au ravissement et au partage.

Lors de son mot d'accueil, le maire Olivier GROSJEAN a rappelé que comme le disait avec conviction Victor HUGO, « *en art, point de frontière.* » Et c'est justement ce que nous prouvent les 9 artistes qui nous font l'honneur de leur présence pour cette édition 2025. » Il a d'ailleurs tenu à remercier chaleureusement les exposants pour leur présence et leur confiance. Une nouvelle édition est d'ores et déjà en cours de préparation...

L'AUTOMNE S'INVITE AUSSI DANS LE FLEURISSEMENT...



... Octobre 2025

RÉHABILITATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL : ACTE I

Suite à la mise en concurrence organisée dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne maison de la famille VIPREY, le conseil municipal a attribué le marché aux entreprises suivantes (suite au rapport d'analyse réalisé par le cabinet A2AD SAS Architecture) :

- ◆ Lot n° 1 - Charpente bois – Maçonnerie : **SIMONATO** ;
- ◆ Lot n° 2 - Menuiseries extérieures : **ATS 71** ;
- ◆ Lot n° 3 - Isolation - Platerie - Peinture : **VAGINET** ;
- ◆ Lot n° 4 - Menuiseries intérieures bois : **MENUISERIE DU CHALONNAIS** ;
- ◆ Lot n° 5 - Revêtement de sol : **REVERSO** ;
- ◆ Lot n° 6 - Carrelage – Faïence : **BRULARD** ;
- ◆ Lot n° 7 - Electricité : **REKAM** ;
- ◆ Lot n° 8 - Chauffage, plomberie et VMC : **GILLES BLOIS**.

ULTIME CHANTIER DE VOIRIE 2025...

La réfection complète de la rue des Champs et celle, partielle, de la rue de Givry, ne pouvaient être lancées qu'après la fin des travaux sur le réseau d'eau potable planifiés par le SMECSO (Syndicat Mixte des Eaux Chalon Sud Ouest).



Le chantier de remplacement de canalisations ayant pris du retard en juillet pour des raisons de manque d'effectifs disponibles dans l'entreprise de travaux publics, les travaux de voirie, qui étaient initialement prévus fin août, n'ont pu être réalisés que fin octobre.

Par chance la météo était clémente et le nouvel enrobé a pu être réalisé par le finisseur d'EIFFAGE en une seule journée pour les deux rues. Par contre, les marquages au sol seront effectués par TDM dès que les conditions météorologiques seront favorables.

Pour rappel, l'ancienneté du réseau d'eau potable de la rue des Champs a été prise en compte dans le cadre de la programmation des travaux du SMECSO et a donc été actée pour 2025.

Pour ce qui concerne la rue de Givry, il s'agissait du changement des branchements sur l'ensemble des particuliers, ce qui explique que les travées aient été faites dans la largeur de la voirie. Ces travaux reflètent un travail de coordination entre le SMECSO et la commune.



LATOUR & FILS
S.A.S.

Chauffage
Plomberie
Climatisation
Energies Renouvelables

8, Rue André Marie Ampère
ZA les Blettrys
71530 CHAMPFORGEUIL
Tél 03.85.46.02.44
Fax 03.85.43.35.18
sarllatouretfils@orange.fr





... Novembre 2025

11 NOVEMBRE 1918 : C'ÉTAIT IL Y A 107 ANS...



Le 11 novembre, la France se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres, se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix. « *Un million quatre cent mille soldats tombés au champ d'honneur, autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et par ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin. Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent. Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties, selon les mots du Général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République.* »

Cette cérémonie commémorative s'est tenue comme il se doit, par une belle journée ensoleillée d'automne, en présence de la Municipalité, des dracysiens et des écoliers. À la suite du traditionnel « garde à vous », Olivier GROSJEAN, Maire a déposé avec trois enfants une gerbe commémorative aux couleurs tricolores au pied du monument de la place de la mairie. Les noms des victimes civiles et militaires ont été appelés, l'un après l'autre, avec solennité. Après que la sonnerie aux morts ait retenti, une minute de silence a été ensuite observée pour rendre hommage à tous ces combattants, morts pour la France et toutes ces victimes.



Il a ensuite été donné lecture du message de Catherine VAUTRIN, ministre des armées et des Anciens Combattants.



La « *Marseillaise* » chantée par les habitants et les écoliers est venue clore cette commémoration, empreinte de recueillement.



Dans le cadre du devoir de mémoire et pour cette cérémonie commémorative, Jean-Claude WURTZ a revêtu l'uniforme porté par un chasseur du 13^{ème} BCA, période 1917-1918, pour évoquer les bataillons de chasseurs alpin.

À l'issue de celle-ci, l'assemblée présente a été conviée au traditionnel vin d'honneur offert par la Municipalité, dans la salle du conseil municipal.

15/08/1914 : « L'été a été chaud et sec, mais aujourd'hui, il fait gris. D'ailleurs, je crois que c'est le cas depuis l'annonce de notre entrée en guerre. Hier, trois autres régiments sont arrivés à la caserne. Ils sont de passage, ils partent déjà vers l'est. Ils nous ont bien fait rire au dîner avec leur accent. Je ne pensais même pas qu'entre Français, on pouvait avoir autant de mal à se comprendre. Dans notre régiment, il n'y a que quelques gars qu'on arrive pas trop à comprendre mais comme ils ne parlent pas beaucoup de toute façon, ça ne nous a jamais posé de problème. Mais là, entre notre accent toulousain et leur provençal, leur auvergnat et leur breton, ça devient compliqué. Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas ri autant. On a chanté aussi et ça fait du bien. Mais en y repensant, demain, on sera peut-être sur le front. Bientôt on nous donnera peut-être l'ordre de partir aussi et qui sait ce qui va m'arriver... En attendant la vie s'organise dans la caserne. »

07/01/1917 : « Je l'attendais depuis longtemps, ma permission. Déjà un moment qu'on me l'avait promise mais avec tout ce qui s'est passé ici, c'était difficile. Enfin, j'ai quitté un peu le front. Mais même si depuis deux nuits je m'allonge dans un vrai lit, je n'arrive pas à dormir. Le bruit des mitrailleuses, les ordres, les explosions et même les odeurs. J'y suis toujours... J'ai pris un mon bain ce matin et je me suis rasé, notre surnom de « poilu » est vraiment justifié. C'est étrange, on croirait presque que la guerre n'est pas passée dans ce village et pourtant, on est à quelques dizaines de kilomètres du front. J'ai pensé à maman et à papa toute la nuit, leur dernière lettre me disait qu'ils avaient passé quelques jours chez tante Marthe, près de Bordeaux, tout est calme là-bas. Il ne me reste que trois jours avant de retourner me battre. Combien de temps durera encore cette guerre... ».

01/08/1918 : « Les choses s'accélèrent. La victoire semble proche. Les Allemands pensaient nous avoir dans la Marne en juillet mais nous leur avons montré ce qu'on valait et maintenant, ils ne font que reculer... Les nouvelles de tous les fronts sont plutôt bonnes, c'est réconfortant. Depuis, plusieurs jours, l'espoir renait. On voit enfin le bout de cette guerre. »

Les principales dépenses 2025



Investissements éligibles à la récupération de la TVA

VOIRIE

- Réfection de la Rue des Champs : 95 000 €
- Réfection partielle de l'Impasse des Crays : 19 908 €
- Réfection partielle du trottoir de la Rue du Prémoy : 8 742 €
- Grenaillage des passages piétons, puis remise en peinture : 5 670 €

BÂTIMENTS

- * Reprise des enduits des soubassements de la boulangerie : 6 605 €
- * Remplacement des stores de l'extension de la micro-crèche : 4 758 €
- * Remplacement de 2 aérothermes du périscolaire par deux climatiseurs réversibles : 8 729 €
- * Remplacement de l'armoire chauffe-assiettes de la salle polyvalente : 2 760 €

ÉQUIPEMENTS DIVERS

- Renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie : 5 958 €
- Numérisation des registres d'état civil : 1 567 €
- Acquisition d'un nouveau parquet de « *plein-air* » : 11 250 €

ACTIONS PETITE ENFANCE / SCOLAIRE

- ☒ Réfection de la peinture de la classe 1 et du dortoir : 10 153 €
- ☒ Acquisition d'un nouveau jeu à bascule dans la Zone de Loisirs : 4 938 €
- ☒ Remplacement du lave-vaisselle du périscolaire : 2 742 €

MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES

- ⇒ Acquisition d'une nouvelle tondeuse frontale et kit de mulching : 45 000 €
- ⇒ Acquisition de balais latéraux de nettoyage des chaussées pour le tracteur : 2 034 €
- ⇒ Achat d'un affûteur : 617 €

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

- ♦ Réfection complète du chemin piétonnier du Parc aux Chênes à la « ZAE La Tuilerie » : 25 811 €
- ♦ Réfection des trottoirs du Domaine Saint-Pierre : 17 025 €
- ♦ Acquisition d'une troisième cuve de récupération des eaux pluviales (10 000 litres) : 4 353 €
- ♦ Acquisition de jardinières en pierre : 17 600 €



Démarches administratives

Objet de la demande	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Carte Nationale d'Identité	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal, Buxy ou Saint-Rémy	1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois), ancienne CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation (si CNI périmee depuis plus de 2 ans)	En cas de renouvellement pour perte ou vol : déclaration + timbre fiscal de 25 € Présence du demandeur obligatoire
Passeport	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, justificatif de domicile, CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation, ancien passeport, timbre fiscal approprié.	Présence du demandeur obligatoire
Légalisation de signature	Mairie du domicile	CNI ou passeport, document à signer	Présence du demandeur obligatoire pour authentifier sa signature
Extrait d'acte de naissance	Mairie de naissance	Date de naissance, CNI, livret de famille (selon le cas)	En cas de demande par courrier : enveloppe timbrée au nom et adresse du demandeur
Extrait d'acte de mariage	Mairie du mariage	Date du mariage, CNI, livret de famille	
Extrait d'acte de décès	Mairie du décès ou mairie du domicile du défunt	Date du décès, NOM/Prénom du défunt (NOM de jeune fille pour les femmes mariées)	
Carte grise	<p>La demande d'immatriculation peut être effectuée directement auprès du professionnel qui vous vend le véhicule. À défaut, vous pouvez vous-même effectuer la demande en ligne en utilisant le téléservice sur le site internet du service-public.fr.</p> <p>ATTENTION : Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.</p>		



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué avec l'entrée en vigueur du **Répertoire Electoral Unique** (REU). Avec sa mise en place, les démarches d'inscription sont simplifiées et la date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Les électeurs qui le souhaitent pourront s'inscrire **jusqu'à 6 semaines avant le premier tour du scrutin** organisé en remplissant les formulaires disponibles au secrétariat de mairie ou encore en le faisant par internet (www.service-public.fr). Il sera également possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale (inscrit ou non sur une liste communale) directement en ligne en se rendant sur le site www.service-public.fr.

Démarches d'urbanisme

Déclaration Préalable (DP)	Permis de Construire (PC)
<ul style="list-style-type: none"> Les travaux sur une petite surface : constructions dont l'emprise au sol ou la surface plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m ; - une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² ; - une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m². Un changement de situation : transformation d'un garage ou d'un local commercial en pièce d'habitation sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ; Des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment extérieur : remplacement d'une porte, création d'une nouvelle fenêtre, pose d'une climatisation, pose de panneaux photovoltaïques, réfection de la toiture, ravalement de façade, piscine... ; Pose d'une clôture et ravalement de façade ; Les travaux sur une construction existante : tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol inférieure à 40 m². 	<ul style="list-style-type: none"> Les travaux créant une nouvelle construction : une construction est dite nouvelle si elle est indépendante de tout bâtiment existant (maison, annexe...) et si elle est supérieure à 20 m². Les travaux sur une construction existante : (agrandissement d'une maison) tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m². Un changement de situation : transformation modifiant la structure porteuse ou la façade du bâtiment, ou portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.
Travaux concernés	
Formulaires	<p>⇒ Disponibles en mairie ; ⇒ Téléchargeables sur le site : www.service-public.fr</p>
Dossier	<p>- Cerfa ; - Plan de situation ; - Plan de masse (avec les cotes) ; - Plan en coupe (avec les cotes) ; - Plan de façades ; - Photos de loin ; - Photos sans le projet (avant) ; - Photo avec insertion du projet (après) ; - Notice descriptive.</p> <p>2 exemplaires au minimum seront à déposer à la mairie du lieu du projet (remise d'un récépissé de dépôt)</p> <p>Avant tout dépôt et pour plus de renseignements concernant le nombre d'exemplaires, merci de contacter le secrétariat.</p>
Délais d'instruction	<ul style="list-style-type: none"> 1 mois ; 2 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. <p>• 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes ; • 3 mois pour les autres projets ; • 4 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.</p>

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à contacter la mairie qui pourra vous conseiller et vous aider dans vos démarches pendant les horaires d'ouverture du secrétariat (de 13h30 à 17h30).



LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) pourront être déposées sous forme numérique.

Le dépôt sous format papier sera néanmoins toujours possible.

Dracy-le-Fort, avec le soutien du Grand Chalon, met en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) pour réceptionner les dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique.



1

Je me rends sur le site internet du GNAU

gnauchalonnais.operis.fr



- Je me connecte
- soit en créant un compte
- soit en utilisant
mon compte France Connect



2

Je choisis le type de dossier que je veux créer :

- certificat d'urbanisme
- déclaration préalable
- déclaration préalable de lotissement
- déclaration préalable pour maison individuelle
- permis d'aménager
- permis de construire
- permis de construire pour maison individuelle
- permis de démolir



3

Dès l'enregistrement de mon dossier sur le GNAU, je reçois un Accusé d'enregistrement électronique (AEE).



Votre commune sera ensuite informée du dépôt d'un dossier et délivrera l'**Accusé de réception électronique (ARE)** avec un **numéro de dossier**.



La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction du permis sera celle de l'**Accusé de réception électronique (ARE)**.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

veuillez contacter votre mairie.

L'équipe municipale remercie sincèrement les annonceurs qui ont choisi de communiquer dans ce bulletin.



LA COMPAGNIE DES TOITS
— ÉTUDES | INTERVENTIONS | MAINTENANCE —



L'expertise au service des toits professionnels



Direction technique
et sécurité nationale



Interventions sur
tous types de toits



AUDITS

RECHERCHES DE FUITES

RÉFLECTIONS

SÉCURISATION

APPORTS EN LUMIÈRE

URGENCE

RÉPARATIONS

ENTRETIEN

VISITES RÉGLEMENTAIRES

LE RÉSEAU EXPERT DES TOITS PROFESSIONNELS



Agence Saône-et-Loire

26 ZA de la Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT

09 70 70 15 32

www.lacompagniedestroits.com

Découvrez
notre métier

